

EXAMEN DES DONNÉES PROBANTES RELATIVES À LA CRISE MONDIALE DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS ET DE LA VOIE À SUIVRE POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE APRÈS LA COVID-19



Contributeurs



Images de couverture:

1: abukenya Mary 25 (D), tisse avec ses enfants et ses amies Sumayia (G) et Doreeka à Kampala, Uganda, le 18 février 2021.
Crédit photo: Sumy Sadurni

2: Sangam Devi (G), nourrit ses enfants, Ishika 3, et Aarush 5 (D).
Crédit photo: Mansi Midha

3: Elda Sidlabane 66 (G), aide le jeune Yamihla Lambatha 6 (D).
Crédit photo: Sam Reinders

Rapport réalisé par

Kate Grantham, Leva Rouhani, Neelanjana Gupta, Martha Melesse, Diva Dhar, Soumya Kapoor Mehta, Kanika Jha Kingra, Subhalakshmi Nandi et Saachi Bhalla.

© 2021, Centre de recherches pour le développement international

Remerciements des auteurs

Ce document a été produit en partenariat par le CRDI, le programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF) en Afrique de l'Est, la Fondation Bill et Melinda Gates et l'Initiative for What Works to Advance Women and Girls in the Economy (IWWAGE), une initiative du Leadership pour l'environnement et le développement (LEAD) à l'université de Krea.

L'équipe tient à remercier les personnes suivantes pour leurs précieuses contributions, leurs commentaires et leurs apports au document : Patricia Kitsao-Wekulo (Le Centre africain de recherche sur la population et la santé), Maria Floro (Université américaine), Jacques Charmes (Institut français de recherche scientifique pour le développement), Greta Schettler (Fondation Bill et Melinda Gates), Elizabeth Tang et Roula Seghaier (Fédération internationale des travailleurs domestiques), Anita Gurgel et Sherrilee Ann Le Mottee (Société financière internationale), Emanuela Pozzan et Umberto Cattaneo (Organisation internationale du travail), Sharron Burrow (Confédération internationale des syndicats), Sabrina Habib (Kidogo), Lucia Fry (Fonds Malala), Sumitra Mishra (Mobile Creches), Francesca Bastagli et Rachel Marcus (Overseas Development Institute), Gary Barker (Promundo), Susan Thomas (Self-Employed Women's Association), Laxmi Thakur (Seva Mandir), Krishna Jafa (Université de Stanford), Papa Seck et Silke Staab (ONU Femmes), Beatrice Alukonya (ONU Femmes Kenya), Diane Elson (Université d'Essex), Nancy Folbre (Université du Massachusetts à Amherst), Rachel Moussie (Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation), Tea Trumbic (Les Femmes, l'entreprise et le droit), Maitreyi Das (Banque mondiale), Kehinde Ajayi et Markus Goldstein (Banque mondiale, Le Laboratoire d'innovation pour l'égalité des sexes en Afrique), Erin Bresnahan (WORLD Policy Analysis Center) et Charity Moore (Université de Yale).

À propos des auteurs

Kate Grantham est chercheuse en développement international, éducatrice et experte-conseil féministe, spécialisée dans les droits des femmes et les questions d'égalité des genres, et fondatrice de FemDev Consulting. Kate est titulaire d'un doctorat en études féminines et en recherche féministe de l'Université Western au Canada.

Leva Rouhani est experte-conseil chez FemDev, spécialisée dans les questions d'égalité des genres et de développement international. Leva est titulaire d'un doctorat en éducation de l'Université d'Ottawa.

Neelanjana Gupta est économiste qui s'intéresse à la recherche sur les thèmes de l'éducation et de l'inclusion financière, et notamment au thème transversal de la sexospécificité. Elle est associée de recherche principale dans le cadre de l'initiative IWWAGE. Neelanjana est diplômée de la School of International and Public Affairs de l'Université Columbia.

Martha Melesse est spécialiste de programme principale au CRDI, où elle se concentre sur la promotion des économies durables et inclusives. Elle dirige l'initiative CEDEF (Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes), qui réunit plusieurs bailleurs de fonds. Martha est titulaire d'un doctorat en politiques publiques de l'Université Carleton, à Ottawa.

Diva Dhar est administratrice de programme principale, sexospécificité, données et données probantes, au sein de la division de l'égalité des genres de la Fondation Bill et Melinda Gates, où elle dirige des portefeuilles de travail sur la mesure, les statistiques et la recherche évaluative. Elle est également candidate au doctorat à la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford.

Soumya Kapoor Mehta est économiste du développement. Elle a travaillé plus de 18 ans à l'échelle internationale avec des organisations de bailleurs de fonds, des gouvernements, la société civile et le monde universitaire sur les questions d'inclusion sociale et de sexospécificité. Actuellement, elle dirige l'initiative IWWAGE. Soumya est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Cambridge.

Kanika Jha Kingra est la gestionnaire principale, politiques et défense des intérêts, au sein de l'initiative IWWAGE. Elle dirige les efforts de l'organisation à l'égard de l'engagement, de la défense des intérêts et des communications du gouvernement. Kanika est titulaire d'une maîtrise de la London School of Economics and Political Science.

Subhalakshmi Nandi est administratrice de programme principale, égalité des genres, au bureau national de l'Inde de la Fondation Bill et Melinda Gates, où elle dirige l'exécution au niveau national de la stratégie de la Fondation en matière de sexospécificité, axée sur l'autonomisation économique des femmes.

Saachi Bhalla est administratrice de programme principale, politiques et partenariats stratégiques, au bureau national de l'Inde de la Fondation Bill et Melinda Gates, où elle dirige des portefeuilles de travail liés à l'égalité des genres et à la politique nutritionnelle. Saachi est titulaire d'une maîtrise en politique mondiale de la London School of Economics and Political Science.

About IDRC: S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement.

Contact: Centre de recherches pour le développement international
C.P. 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
wTéléphone: (+1) 613-236-6163; Courriel: info@idrc.ca, www.idrc.ca

Table des matières

Résumé	05
Introduction	07
<hr/>	
Méthodologie de recherche	09
› Limites relatives à la recherche et aux données	09
<hr/>	
Nouvelle preuve	10
› Dynamique des soins ménagers	10
› Travail et moyens de subsistance des femmes	11
› Éducation des enfants et apprentissage préscolaire	14
› Le secteur de la garde d'enfants	15
› La situation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants	16
<hr/>	
Que peut-on faire pour remédier à la crise des services de garde d'enfants?	17
› Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré	19
› Récompenser le travail de soins rémunéré en favorisant l'augmentation de la quantité et de la qualité du travail dans le secteur de la garde d'enfants	25
› Garantir la représentation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants auprès des employeurs et de l'État	29
<hr/>	
Financement de la réponse en matière de garde d'enfants et de l'effort de relance	31
Conclusion	34
<hr/>	
Références	35
Annexe A: Experts ayant participé aux entretiens avec les informateurs clés	41
Patricia Kitsao-Wekulo, Anita Gurgel, Sherrilee Ann Le Mottee, Emanuela Pozzan, Umberto Cattaneo, Elizabeth Tang, Roula Seghaier, Sharan Burrow, Sabrina Habib, Lucia Fry, Sumitra Mishra, Gary Barker, Susan Thomas, Laxmi Thakur, Papa Seck, Silke Staab, Beatrice Alukonya, Rachel Moussié, Tea Trumbic, Kehinde Ajayi, and Markus Goldstein	
Annexe B: Experts ayant participé à la consultation virtuelle	42
Greta Schettler, Jacques Charmes, Sumitra Mishra, Francesca Bastgali, Rachel Marcus, Diane Elson, Nancy Folbre, Maitreyi Das, Erin Bresnahan, and Charity Moore	
Annexe C: Questions d'orientation pour les entretiens avec les informateurs clés	42

Liste des encadrés et des figures

Acronymes et termes clés

- Encadré 1 :** Sélection d'exemples de pays à revenu élevé pour la réouverture en toute sécurité des écoles et centres de garde d'enfants
- Encadré 2 :** Programmes de protection sociale sexospécifiques ciblant la garde d'enfants pendant la COVID-19
- Encadré 3 :** Études de cas de différents modèles de garde d'enfants
- Encadré 4 :** Comment les bailleurs de fonds et les IFI abordent la question de la garde d'enfants dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et des efforts de relance
- Figure 1 :** Baisse de l'emploi entre le T2-2019 et le T2-2020, par sexe, dans certains pays
- Figure 2 :** Recommandations pour faire face à la crise en matière de services de garde exacerbée par la COVID-19
- Figure 3 :** Incidence de l'accès à la garde d'enfants sur la participation des femmes au marché du travail

Acronymes

ECD	Early child development
EPWP	Expanded Public Works Programme
IDRC	International Development Research Centre
IDWF	International Domestic Workers Federation
IFC	International Finance Corporation
IFI	International Financial Institutions
ILO	International Labour Organization
IWWAGE	Initiative for What Works to Advance Women and Girls in the Economy
LMICs	Low- and middle-income countries
NGO	Non-governmental organisation
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
SEWA	Self-Employed Women's Association
UNDP	United Nations Development Programme
UNICEF	United Nations Children's Fund
UPSNP	Urban Productive Safety Net Project
WIEGO	Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing

Termes clés

Soin	Activités qui fournissent ce qui est nécessaire à la santé, au bien-être et à l'entretien, par des moyens directs tels que nourrir un bébé ou soigner un malade, ou des moyens indirects tels que la cuisine ou le ménage.
Garde d'enfants non rémunéré	Activités rémunérées ou non dédiées à la garde des enfants. Travail ou activités fournis sans compensation monétaire.
Travail	Activités utilisant un effort mental ou physique, souvent avec un coût d'opportunité ou des ressources.

Résumé

Un an après le début de la pandémie, nous ne nous contentons plus de nous inquiéter de l'arrêt des progrès en matière d'égalité des femmes. Nous voyons maintenant l'éventualité que ces progrès s'inversent. **On ne saurait trop insister sur l'impact dévastateur qu'a eu la COVID-19 sur les moyens de subsistance des femmes.** À l'échelle mondiale, les femmes ont tendance à occuper des emplois peu rémunérés et à travailler dans le secteur informel – emploi précaire que les confinements obligatoires et les restrictions liées à la COVID-19 ont mis à mal. Le travail de soins non rémunéré des femmes, poids qui vient s'ajouter à ce fardeau, grimpe en flèche.

La crise de la garde d'enfants arrive à un tournant. La garde d'enfants doit être abordée dans le cadre de nos plans de relance après la COVID-19, à la fois pour faire progresser l'égalité des genres et parce que c'est logique sur le plan budgétaire. En plus de réduire la charge indue en matière de soins, des services de garde d'enfants abordables et de qualité permettent aux mères de participer au marché du travail et créent des emplois décents pour les femmes dans le secteur des services de garde d'enfants. La marge de manœuvre budgétaire se réduit en raison de la COVID-19, mais limiter les dépenses liées au travail de soins serait une décision à courte vue. Lorsque davantage de femmes travaillent, les économies sont en croissance. Actuellement, les écarts entre les sexes en matière de participation au marché du travail dans les pays de l'OCDE coûtent à l'économie environ 15 % du PIB.

Pourtant, jusqu'à présent, **nous n'avons pas vu la mobilisation de fonds publics, privés et de financements étrangers qui est nécessaire de toute urgence** pour faire face à cette crise. C'est particulièrement le cas dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI), où les mesures de stimulation fiscale et d'aide budgétaire liées à la COVID-19 n'ont pas permis de résoudre le problème des soins non rémunérés, notamment de la garde d'enfants. En Afrique, par exemple, seules 4 des 113 mesures de réponse à

la COVID-19 sexospécifiques ont abordé la question des soins non rémunérés.

Les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées ne sont pas nouvelles. Mais la pandémie les a aggravées et dévoilées. **Nous ne pouvons pas attendre en matière d'égalité des genres : c'est maintenant qu'il faut agir.**

La crise mondiale de la garde d'enfants, et son impact disproportionné sur les femmes, est antérieure à la COVID-19. En 2018, 606 millions de femmes en âge de travailler n'étaient pas disponibles pour l'emploi en raison de responsabilités liées à la garde des enfants, contre seulement 41 millions d'hommes.

Mais la pandémie a maintenant porté cette crise à des niveaux sans précédent. Depuis le début de la COVID-19, **près de 90 % des pays du monde ont fermé leurs écoles**, ce qui a perturbé l'éducation de 1,5 milliard d'enfants et augmenté le volume et l'intensité de la prise en charge des enfants. Et, sans surprise, ce sont les femmes qui assument le plus gros de ce travail supplémentaire : dans la plupart des pays, les femmes consacrent actuellement plus de 30 heures par semaine à la garde des enfants, ce qui équivaut presque à un emploi à temps plein.

Les femmes les plus marginalisées sont celles qui sont le plus durement touchées par cette crise de la garde d'enfants. Les femmes à faible revenu qui n'ont pas accès à des technologies permettant de gagner du temps doivent consacrer beaucoup plus de temps à l'enseignement à domicile que leurs homologues à revenu élevé. Les femmes les plus touchées par la crise sont celles qui travaillent dans le secteur informel, sans congés payés, sans protection sociale et sans possibilité de travailler à distance; celles qui vivent dans les zones rurales et n'ont qu'un accès limité aux équipements permettant d'économiser du temps et de la main-d'œuvre, aux services publics et aux infrastructures; celles qui vivent dans la pauvreté; les mères célibataires; les travailleuses essentielles; les adolescentes; et les femmes appartenant à des groupes raciaux et ethniques minoritaires. >

Résumé (a continué)

➤ Simultanément, **le secteur de la garde d'enfants à prédominance féminine risque de s'effondrer**. L'augmentation des niveaux de pauvreté (qui se traduit par l'incapacité des parents à assumer financièrement des services de garde d'enfants), les confinements et les craintes d'exposition au virus ont entraîné une forte baisse de la demande de services de garde d'enfants, tant formels qu'informels. Les établissements de garde d'enfants ferment massivement, ce qui entraîne une réduction à long terme de l'offre et de l'accès à des services de garde d'enfants de qualité et abordables, et diminue le nombre d'emplois disponibles dans ce secteur.

La garde d'enfants constitue l'épine dorsale des ménages, des économies et des sociétés du monde entier : elle stimule l'emploi, protège les revenus des familles et soutient la croissance économique. Pourtant, elle est terriblement négligée dans l'élaboration des politiques et n'est souvent pas considérée comme un « vrai travail ». Les femmes ne devraient pas avoir à choisir entre mettre de la nourriture sur la table et subvenir aux besoins de leur famille ou s'occuper de leurs enfants. **Et les de leurs familles politiques doivent saisir l'occasion de remédier à cette crise**, à la fois dans le cadre d'une réponse inclusive à la COVID-19 et pour le bénéfice des générations futures.

Actuellement, 8 % seulement des réponses économiques mondiales ont porté sur les soins non rémunérés, garde d'enfants comprise, et deux tiers des pays n'ont adopté aucune mesure. Cette inaction ne peut plus durer. **Nous devons aborder la crise de la garde d'enfants sous de multiples angles, comme le prévoit le cadre des « 5R des soins » de l'OIT.**

Dans notre synthèse, nous appelons à l'action dans trois domaines clés:

1. Le travail de soins non rémunéré doit être reconnu, réduit, et redistribué.

Pour ce faire, les gouvernements doivent investir davantage dans des services publics respectueux

de l'égalité des sexes : ils doivent fournir une aide financière sous forme de subventions ou d'exonérations relatives au loyer et aux services publics, un financement pour compenser l'augmentation des coûts de fonctionnement et la baisse des revenus, et un soutien direct au revenu pour couvrir les salaires des travailleurs de la petite enfance, en particulier pendant la période de confinement obligatoire. Ils doivent également soutenir les femmes qui gèrent une charge de soins accrue. En particulier dans les PFR-PRI, les gouvernements doivent accorder la priorité à l'extension des régimes d'assistance sociale et à d'autres formes de protection sociale destinée aux ménages monoparentaux, aux travailleurs essentiels et aux travailleurs du secteur informel.

2. Le travail de soins rémunéré doit être récompensé en favorisant l'augmentation du volume de travail pour les travailleurs du secteur de la garde d'enfants.

Pour ce faire, les gouvernements doivent accroître le financement public et privé du secteur et améliorer le soutien au revenu des travailleurs du secteur de la garde d'enfants, en centre ou domestiques.

3. La représentation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants auprès des employeurs et de l'État doit être garantie.

Cela peut se faire en encourageant le dialogue avec les travailleurs de l'enfance et en renforçant leurs droits à l'action collective pour garantir l'adoption de mesures politiques adaptées au contexte.

Proposer des services de garde d'enfants de qualité n'est pas seulement une responsabilité féminine, c'est une responsabilité sociétale. Et la mobilisation de ressources pour lutter contre la crise de la garde d'enfants dans le cadre d'une relance inclusive et sexospécifique ne profitera pas qu'aux femmes : elle permettra à chacun de récolter les fruits de la stabilité, de la prospérité et de la croissance économique. ●

Introduction

Avant le début de la COVID-19, l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait à 1,9 milliard le nombre d'enfants de moins de 15 ans – dont 800 millions de moins de six ans – ayant besoin de soins dans le monde, et mettait en garde contre une « crise des soins » grave et intenable si elle n'était pas correctement traitée (OIT, 2018). La pandémie actuelle a précipité cette crise, amplifiant à la fois la demande de services de garde d'enfants et les difficultés liées à leur apport. La « fermeture d'écoles et de garderies, combinée à des restrictions concernant les déplacements individuels et les exigences d'éloignement social, a supprimé le soutien institutionnel et communautaire aux parents, y compris pendant leurs propres heures de travail normales » (Dowie et al., 2021, p. 247). Les membres de la famille étant confinés à la maison, la quantité de travail domestique quotidien associé aux soins des enfants s'est également intensifiée, et la charge retombe de manière disproportionnée sur les épaules des femmes – qui effectuaient déjà jusqu'à trois fois plus de travail de soins non rémunéré que les hommes avant la pandémie (OIT, 2018). Les groupes les plus touchés sont : les femmes qui travaillent dans le secteur informel, sans congés payés, sans protection sociale et sans possibilité de travailler à distance; les femmes qui vivent dans les zones rurales et n'ont qu'un accès limité aux équipements permettant d'économiser du temps et de la main-d'œuvre, aux services publics et aux infrastructures; les femmes qui vivent dans la pauvreté; les mères célibataires; les travailleuses essentielles; les adolescentes; et les femmes appartenant à des groupes raciaux et ethniques minoritaires.

Le secteur mondial de la garde d'enfants, qui est à prédominance féminine, a également souffert de la COVID-19. Les prestataires de services de garde d'enfants en centre ont été confrontés à des difficultés dues à une baisse de la demande, des prix et des recettes, à des coûts de fonctionnement plus élevés et à un manque d'orientation pour une réouverture en toute

sécurité. Les travailleurs domestiques, qui assurent la garde des enfants dans les ménages privés, ont été touchés par une perte d'emploi ou une réduction des heures de travail. Les personnes ayant conservé leur emploi ont connu une augmentation de leur charge de travail et une vulnérabilité accrue à l'exploitation et aux abus de la part des employeurs. Les impacts sont plus prononcés pour les travailleurs de l'enfance en situation d'emploi informel, sans accès aux protections sociales ni professionnelles. Dans de nombreux pays, le secteur de la garde d'enfants pourrait subir des conséquences à long terme si un soutien et une réglementation adéquats ne sont pas mis en place.

Il existe un large éventail d'options et de mesures politiques pour faire face à la crise mondiale de la garde d'enfants, qui devraient être mises en œuvre dans le cadre de la réponse immédiate à la COVID-19 ainsi que de l'effort de relance à plus long terme. Cela comprend des mesures visant à reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré; à récompenser le travail de soins rémunéré en favorisant l'augmentation de la quantité et de la qualité du travail dans le secteur de la garde d'enfants; et à garantir la représentation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants auprès des employeurs et de l'État (les « 5R des soins ») (OIT, 2018). Pourtant, peu de mesures ont été prises à ce jour, et elles l'ont été principalement dans les pays à revenu élevé et certains pays à revenu intermédiaire supérieur. D'après l'outil de suivi de la réponse sexospécifique à la COVID-19 de l'ONU Femmes et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), moins d'un tiers des pays (60 au total) ont introduit des mesures abordant les soins non rémunérés, dont seulement sept pays à revenu moyen inférieur et un pays à faible revenu (ONU Femmes et PNUD, 2020a). Par exemple, en Afrique, sur les 113 mesures sexospécifiques introduites en réponse à la COVID-19, seules quatre mesures dans trois pays sont liées aux soins non rémunérés >

Introduction (a continué)

› (ONU Femmes et PNUD, 2020b). Parmi les pays qui ont introduit des mesures abordant les soins non rémunérés, une partie seulement traite précisément de la garde d'enfants.

Ce document passe en revue les différentes voies par lesquelles la COVID-19 influe sur la crise mondiale de la garde d'enfants et recommande une série d'options et de mesures politiques qui pourraient être approfondies dans différents contextes par les gouvernements, le secteur privé et d'autres acteurs clés du développement, en se concentrant sur les PFR-PRI. Ce faisant, il met en évidence les tendances et les lacunes émergentes dans les réponses des pays, et consigne les exemples existants et les pratiques prometteuses qui pourraient être reproduits ou étendus à plus grande échelle. L'analyse entreprise s'appuie sur des données probantes concernant les solutions connues ou prometteuses pour faire face à la crise de la

garde d'enfants, les défis budgétaires et de mise en œuvre propres à la COVID-19 qui doivent être pris en compte, les innovations les plus prometteuses et qui peuvent être mises à l'échelle, et les leçons qui peuvent être tirées des réponses aux urgences et épidémies passées. Nous sommes conscients que la garde d'enfants n'est pas une solution miracle au problème de la charge disproportionnée et croissante des femmes en matière de soins non rémunérés, et que ce n'est peut-être pas le problème le plus important pour certains. D'autres dimensions des soins non rémunérés, tels que les soins aux personnes âgées, le travail domestique ou les soins aux malades et aux handicapés, constituent également une part importante de la conversation concernant la réponse à la COVID-19 et les efforts de relance, bien qu'elles ne soient pas le sujet de ce document. ●

Méthodologie de recherche

L'étude a adopté une méthodologie collaborative et itérative, en intégrant au sein de l'équipe des membres de la Fondation Bill et Melinda Gates, du CRDI et de l'Initiative for What Works to Advance Women and Girls in the Economy (IWWAGE), ainsi que des experts de la garde d'enfants dans des organisations de la société civile, des institutions multilatérales, des universités et des instituts de recherche du monde entier. L'approche utilisée a combiné plusieurs méthodes, dont un examen des données probantes disponibles, des entretiens avec des informateurs clés et une consultation virtuelle avec des experts. La collecte et l'analyse des données ont eu lieu entre juillet 2020 et février 2021. La liste des personnes qui ont contribué à la recherche en participant à un entretien ou à la consultation virtuelle figure aux annexes A et B. La liste des questions d'orientation utilisées dans les entretiens avec les informateurs clés figure à l'annexe C

Limites relatives à la recherche et aux données

La pandémie de COVID-19 étant toujours d'actualité, la plupart des données disponibles sur ses effets et les réponses politiques associées sont préliminaires, limitées à des témoignages ou à de l'information de processus, avec beaucoup moins de données et d'exemples provenant de pays à faible revenu. La plupart des experts ayant participé aux entretiens avec les informateurs clés ont estimé qu'il est encore trop tôt pour obtenir des données concernant les effets de la COVID-19 sur la garde d'enfants, sans parler d'évaluations pour déterminer l'efficacité des différentes réponses politiques, car les pays et les organisations sont encore aux prises avec cette crise sanitaire sans précédent. Les données probantes et l'analyse présentées ici sont basées sur les derniers renseignements disponibles au moment de la recherche. ●

Nouvelle preuve

Cette section présente de nouvelles données probantes et une analyse des différentes voies par lesquelles la COVID-19 exacerbe la crise mondiale de la garde d'enfants, y compris, mais sans s'y limiter, ses effets sur la dynamique des soins au sein des ménages, le travail et les moyens de subsistance des femmes, l'éducation des enfants et l'apprentissage préscolaire, le secteur de la garde d'enfants et les conditions des travailleurs de ce secteur.

Dynamique des soins au sein des ménages

La garde d'enfants englobe un large éventail d'activités qui sont essentielles au bien-être des ménages, des sociétés et des économies dans le monde, notamment : la surveillance des enfants, les tâches domestiques telles que le nettoyage, la cuisine et le bain des enfants, le temps passé à enseigner, à jouer et à faire la lecture aux enfants, ainsi que le travail mental et émotionnel lié à l'établissement des horaires du ménage et au maintien des relations familiales. Dans tous les pays du monde, les femmes assurent davantage que les hommes le travail non rémunéré en matière de soins aux enfants du ménage, en raison des rôles sexospécifiques traditionnels et des normes qui considèrent la garde des enfants comme un « travail de femme ». La quantité et la pénibilité des tâches de garde d'enfants sont amplifiées pour les femmes qui vivent dans des ménages à faibles revenus ou dans des zones rurales avec un accès limité aux équipements permettant de gagner du temps et de la main-d'œuvre (comme les cuisinières et les machines à laver) ainsi qu'aux services et infrastructures publics comme l'électricité, l'eau courante et les transports (Karimli et al., 2016; Melesse et al., 2018). Malgré son rôle essentiel dans le maintien de la main-d'œuvre « économiquement active » sur une base quotidienne et générationnelle (Kabeer, 2016), la garde d'enfants n'est souvent pas reconnue comme un « vrai travail » : elle reste invisible, sous-évaluée et négligée dans l'élaboration des politiques économiques et sociales.

De nouvelles données mondiales suggèrent que le début de la pandémie de COVID-19 et la fermeture des écoles et des garderies qui s'en est suivie ont entraîné une augmentation spectaculaire de la garde d'enfants au sein des ménages, les femmes et les adolescentes étant les plus concernées (ActionAid, 2020; Diallo et al., 2020; Dugarova, 2020; Nesbitt-Ahmed et Subrahmaninan, 2020; Power, 2020). Les résultats des enquêtes d'évaluation rapide sur la sexospécificité menées par ONU Femmes dans 38 pays entre avril et novembre 2020 indiquent que tant les hommes que les femmes ont augmenté le temps qu'ils consacrent à la garde des enfants dans le contexte de la COVID-19, mais que les femmes conservent la part du lion : le temps consacré par les femmes aux tâches liées à la garde des enfants a augmenté de 34 % en moyenne, contre 29 % pour les hommes, qui en assuraient beaucoup moins au départ (ONU Femmes, 2020a). Un sondage réalisé par Ipsos pour ONU Femmes dans 16 pays à revenu élevé et intermédiaire en octobre 2020 révèle en outre que le temps moyen consacré par les femmes aux tâches liées à la garde des enfants est passé de 26 à 31 heures par semaine depuis le début de la pandémie (Azcona et al., 2020a). En comparaison, le temps moyen consacré par les hommes aux tâches de garde des enfants est passé de 20 à 24 heures seulement. Cela signifie que, dans la plupart des pays où des données sont disponibles, les femmes consacrent actuellement plus de 30 heures par semaine exclusivement à la garde des enfants, ce qui équivaut presque à un emploi à temps plein.

Dans les pays à faible revenu, qui ne sont pas représentés dans le sondage Ipsos, la responsabilité disproportionnée des femmes pour la garde des enfants pendant la COVID-19 est encore plus grande. Une enquête menée en Inde (N=4 729) a révélé que si les femmes et les hommes ont signalé une augmentation du travail non rémunéré à la maison (tâches ménagères et soins) et une diminution du temps consacré au travail rémunéré, lorsque le temps consacré >

Nouvelle preuve (a continué)

➤ par les répondants au travail rémunéré diminuait, ce temps supplémentaire se traduisait par plus de repos pour les hommes et plus de temps consacré aux tâches ménagères pour les femmes. Moins de femmes ont déclaré avoir du temps pour les loisirs; 56 % des hommes ont signalé une augmentation du temps de repos contre seulement 33 % des femmes. Par ailleurs, seuls 18 % des hommes ont signalé une diminution du temps de repos contre 31 % des femmes (résultats non publiés d'un sondage mené par Dalberg).

Il est également important de reconnaître la situation à laquelle sont confrontés des millions de ménages dans le monde, où les hommes non seulement n'apportent pas leur aide lors des fermetures d'écoles et de garderies, mais commettent également des niveaux accrus de violence familiale (ONU Femmes, 2020b). Alors que le confinement obligatoire lié à la COVID-19 persiste, les femmes sont de plus en plus vulnérables à la violence familiale en raison de l'isolement social, de la restriction des mouvements et de l'insécurité économique. Outre les problèmes de sécurité, cela peut devenir plus difficile et plus pénible pour les femmes de s'occuper de leurs enfants. En même temps, l'exposition à la violence familiale peut entraîner des traumatismes chez les enfants, dont les effets se feront sentir toute la vie durant.

Les adolescentes sont également amenées à s'occuper de plus en plus des enfants au sein de leur foyer. Dans le sondage Ipsos mentionné ci-dessus, 64 % des parents ont noté une plus grande participation des filles aux soins non rémunérés liés à la COVID-19, contre seulement 57 % des parents qui ont noté une plus grande participation des fils (Azcona et al., 2020a). Comme nous le verrons au point 3.3 ci-dessous, la responsabilité accrue des filles en matière de garde d'enfants imposée par la COVID-19 peut se faire au détriment de leur propre éducation et de leurs résultats futurs sur le marché du travail.

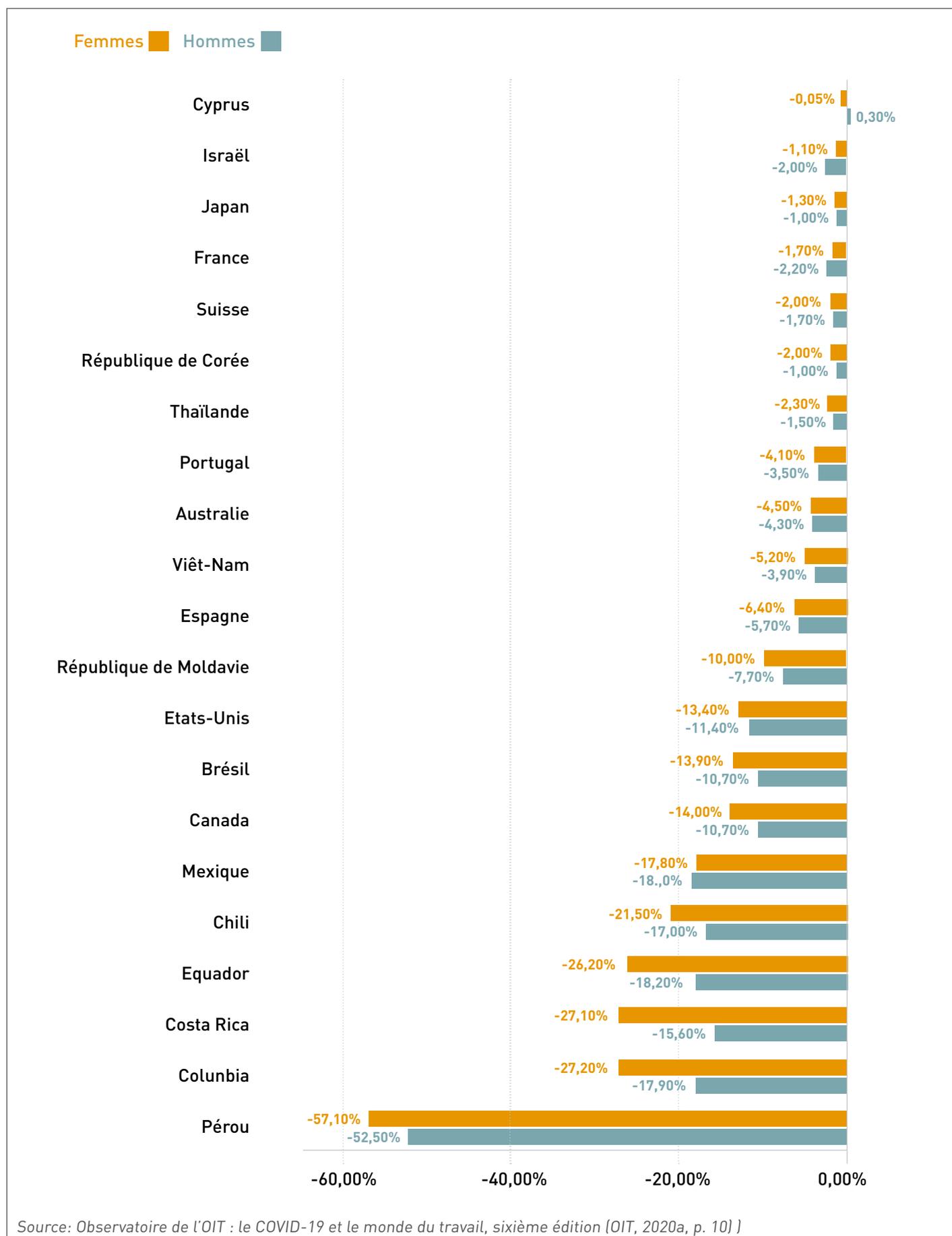
Le travail domestique quotidien nécessaire pour s'occuper des enfants s'est également

intensifié en raison de la COVID-19. Les tâches liées à la préparation des repas sont « particulièrement longues, car les familles doivent maintenant prendre tous leurs repas à la maison, alors qu'avant la pandémie, certains membres pouvaient être dehors ou à l'école pendant la journée » (Abdo et al., 2020, p. 12). Lorsque l'enseignement à domicile ou l'apprentissage à distance a été lancé à la place des cours en classe, il s'agit d'une tâche supplémentaire de garde d'enfants qui doit être effectuée par les ménages. Les recherches d'Oxfam dans cinq pays montrent que la scolarisation à domicile en raison des fermetures d'écoles a nécessité moins de temps pour les familles des pays à revenu élevé que pour celles des pays à faible revenu, probablement parce que « les parents des pays à revenu élevé peuvent compter sur la technologie pour la scolarisation et le divertissement de leurs enfants, ce qui n'est pas autant permis à grande échelle dans d'autres contextes » (Abdo et al., 2020, p. 13). Le choc des fermetures d'écoles est également ressenti de manière plus aiguë par les ménages monoparentaux et les ménages où la répartition des soins aux enfants ne peut être partagée de manière égale (par exemple, si l'un des parents est un travailleur essentiel).

Le travail et les moyens de subsistance des femmes

Bien avant le début de la pandémie de COVID-19, les publications mondiales avaient établi que la participation des femmes à la population active et leurs résultats en matière d'emploi étaient affectés par leur responsabilité inégale sur le plan de la garde des enfants (Del Boca, 2015; Das et Žumbyt , 2017; Gallup et OIT, 2017; Folbre, 2018; OIT, 2018; Mariara et al., 2018; Klasen et al., 2019; Azcona et al., 2020b). Selon l'OIT, 606 millions de femmes en âge de travailler n'étaient pas disponibles pour l'emploi en 2018 en raison de leurs responsabilités familiales, contre seulement 41 millions d'hommes (OIT, 2018). Des études ont montré que les mères de jeunes enfants sont encore plus pénalisées sur le ➤

Figure 1: Baisse de l'emploi entre le T2-2019 et le T2-2020, par sexe, dans certains pays.



Nouvelle preuve (a continué)

➤ marché du travail sur le plan de la rémunération et de l'accès aux postes de gestion et de leadership (OIT, 2019), et quant à la capacité à saisir diverses occasions économiques, y compris le choix des secteurs dans lesquels elles cherchent à travailler (Gammage et al., 2020). Une série d'études menées par le programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes du CRDI en Inde, au Kenya, au Népal, en Tanzanie et au Rwanda montre également que le rôle des femmes en tant que principales dispensatrices de soins limite leurs heures de travail, restreint la qualité et la quantité des emplois disponibles et mine leur potentiel de gains (Melesse et al., 2018).

Les défis que pose l'équilibre entre le travail rémunéré et la garde d'enfants sont ressentis de manière plus aiguë par les femmes à faible revenu travaillant dans le secteur informel, qui représente plus de 80 % des emplois non agricoles pour les femmes en Asie du Sud, 74 % en Afrique subsaharienne et 54 % en Amérique latine et dans les Caraïbes (ONU Femmes, 2015). Sans accès aux protections sociales et professionnelles, y compris la garde d'enfants et les congés payés, « les travailleuses de l'économie informelle risquent de perdre des revenus dont elles ont grand besoin en réduisant leurs heures de travail ou elles peuvent se tourner vers des formes plus vulnérables et mal rémunérées de travail autonome – comme le travail à domicile ou la vente dans la rue – leur offrant des dispositions plus souples qui leur permettent de travailler et de s'occuper de leurs enfants en même temps » (OIT et WIEGO, 2020, p. 1). Dans d'autres cas, les femmes n'ont d'autre choix que de laisser leurs enfants sans surveillance adulte lorsqu'elles vont travailler. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime que 35 millions d'enfants de moins de cinq ans sont parfois laissés seuls ou sous la surveillance d'un autre enfant de moins de dix ans – une décision qui « peut peser lourdement sur les parents, qui sont conscients des risques, mais se trouvent devant un choix

impossible entre élever leur enfant ou gagner de l'argent » (Gromada et al., 2020, p. 4).

La COVID-19 exacerbe les écarts préexistants entre les sexes en matière de participation à la vie active et de rémunération, car les femmes assument la majeure partie des responsabilités accrues de garde d'enfants en plus de leur travail rémunéré (ONU Femmes, 2020a). En Inde, le LinkedIn Workforce Confidence Index, un sondage mené auprès de 2 254 professionnels en juillet et août 2020, révèle que 31 % des mères actives interrogées assurent actuellement la garde de leurs enfants à plein temps contre seulement 17 % des pères actifs (Basu, 2020). Incapables de compter sur leurs réseaux habituels de soutien à la garde d'enfants en raison du confinement obligatoire et des exigences d'éloignement social, 44 % des mères actives interrogées déclarent travailler en dehors de leurs heures de travail normales et 47 % déclarent éprouver des niveaux accrus de stress et d'anxiété. De même, le sondage de Facebook sur l'égalité des sexes à la maison (Survey on Gender Equality at Home), qui a touché environ un demi-million de personnes dans 208 pays et territoires en juillet 2020, indique que les mères qui travaillent sont confrontées à des revers importants dans leur travail en raison de l'augmentation de la charge de soins pendant la COVID-19 (Cookson et al., 2020).

Certaines familles ont dû prendre des décisions difficiles pour savoir quel parent gardera son emploi et lequel quittera le marché du travail pour rester à la maison avec les enfants (Dugarova, 2020). Comme elles ont tendance à avoir un revenu plus faible, ce sont surtout les femmes qui sacrifient leur carrière et sont exclues de la population active. Les données des sondages de l'OIT sur la population active révèlent une baisse importante de l'emploi au deuxième trimestre 2020 par rapport à l'année précédente, mais il y a toutefois des variations considérables d'un pays à l'autre (figure 1) (OIT, 2020a). Ce déclin relatif de l'emploi est plus important pour les femmes que pour les ➤

Nouvelle preuve (a continué)

➤ hommes dans tous les pays, à quelques exceptions près (comme la France, Israël et le Mexique). Cet écart s'explique en partie par le fait que davantage de femmes quittent la vie active pour s'occuper de leurs enfants et en partie par le fait que les femmes représentent une part plus importante des travailleurs dans les secteurs de l'économie les plus durement touchés par la COVID-19 : l'hébergement et les services de restauration, l'immobilier, les activités commerciales et administratives; la fabrication et le commerce de détail (OIT, 2020b). Les femmes représentent également une plus grande part des travailleurs informels dans ces secteurs – 42 % pour les femmes contre 32 % pour les hommes (OIT, 2020b) – ce qui signifie que leur emploi était moins sûr au départ.

Étant donné que les femmes quittent la vie active en si grand nombre, il y a un risque que beaucoup d'entre elles n'y reviennent jamais. Des recherches menées aux États-Unis montrent que les effets négatifs des fermetures de crèches liées à la COVID-19 sur le taux de chômage des mères ne disparaissent pas une fois que les centres rouvrent, ce qui est conforme aux recherches précédentes suggérant qu'il faut beaucoup de temps pour réintégrer les femmes dans la population active une fois qu'elles sont sans emploi (Russell et Sun, 2020). En effet, dès le début de la pandémie, ONU Femmes a averti que « les effets de la récession mondiale due à la COVID-19 entraîneront une baisse prolongée des revenus des femmes et de leur participation au marché du travail » (ONU Femmes, 2020a).

Les femmes chefs d'entreprise ont également été plus touchées que leurs homologues masculins par la charge de soins induite par la COVID-19. C'est ce qui ressort de l'enquête sur l'avenir des entreprises (The Future of Business Survey) menée auprès de plus de 25 000 propriétaires, directeurs et employés de petites et moyennes entreprises dans plus de 50 pays par Facebook, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et la Banque mondiale. Lors du dernier cycle de

l'enquête, en octobre 2020, 18 % des femmes chefs d'entreprise ont déclaré consacrer six heures ou plus aux soins contre 10 % des hommes chefs d'entreprise (Facebook/OCDE/Banque mondiale, 2020). Cette responsabilité disproportionnée en matière de soins a réduit le temps dont disposent les femmes pour se concentrer sur leurs activités : 25 % des femmes chefs d'entreprise ont déclaré que l'enseignement à domicile nuisait à leur capacité de se concentrer sur le travail contre 19 % des hommes chefs d'entreprise, et le bilan est comparable en ce qui concerne les tâches ménagères (41 % contre 27 %) et la garde des enfants (31 % contre 24 %). L'enquête a également révélé que les entreprises dirigées par des femmes ont plus probablement fermé depuis le début de la pandémie. Des conclusions semblables sont tirées d'un sondage sur les entreprises détenues par des femmes dans l'Inde rurale (N=2 083), où 43 % des personnes interrogées ont déclaré que leur travail de soins non rémunéré avait augmenté et près de 60 % ont déclaré que le temps consacré à la gestion et au fonctionnement de leur entreprise avait diminué (Narasimhan et al., 2020). La même étude a révélé qu'une entreprise sur deux ayant fermé définitivement ses portes n'avait pas l'intention de créer une nouvelle entreprise au moment du sondage. Les leçons tirées de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest laissent entendre également que de nombreuses entreprises dirigées par des femmes ne se remettront jamais complètement de la crise (West Africa Network for Peacebuilding, 2020).

Éducation des enfants et apprentissage préscolaire

Depuis mars 2020, près de 90 % des pays du monde ont fermé leurs écoles afin de ralentir la transmission de la COVID-19, ce qui nuit à l'éducation de 1,5 milliard d'enfants d'âge scolaire (UNESCO, 2020). De plus, 40 millions d'enfants supplémentaires dans le monde n'ont pas bénéficié d'une éducation de la petite ➤

Nouvelle preuve (a continué)

► enfance au cours de leur année préscolaire critique, car la COVID-19 a causé la fermeture des établissements de garde d'enfants et d'apprentissage préscolaire (Gromada et al., 2020). Il existe également un grand nombre de données probantes sur les conséquences des fermetures d'écoles et d'établissements d'éducation préscolaire sur la protection, la santé et la nutrition des enfants, y compris, par exemple, la perte d'accès aux programmes d'alimentation et de vaccination scolaires (Headey et al., 2020; UNESCO, 2020; Upadhyay et al., 2020; Programme alimentaire mondial, 2020).

Les fermetures d'écoles ont accentué les disparités préexistantes entre les sexes en matière d'accès à l'éducation. Les adolescentes qui ne sont pas scolarisées assurent une plus grande partie de la garde de leurs jeunes frères et sœurs. Par exemple, en Afrique de l'Est, le prestataire de services de garde d'enfants Kidogo estime qu'environ 60 % des familles qui utilisaient auparavant les centres Kidogo pour la garde de leurs enfants ont maintenant relégué cette responsabilité à des adolescentes, dont certaines n'ont que huit ou neuf ans (Miller et al., 2020). Cette charge accrue de la garde des enfants se répercute sur le temps dont disposent les filles pour étudier et participer à l'enseignement à domicile ou à des possibilités d'apprentissage à distance. Là où l'apprentissage à distance est facilité virtuellement, les normes de genre existantes autour de l'accès à la technologie ont également lésé les filles (Amaro et al., 2020).

Des inquiétudes ont été soulevées quant au fait que les filles risquent davantage de ne pas retourner à l'école après la COVID-19 en raison de la hausse des niveaux de pauvreté, de l'entrée prématurée sur le marché du travail ou de l'augmentation des taux de mariage et de grossesse précoces, comme ce fut le cas à la suite de l'épidémie d'Ebola (Fry et Lei, 2020). Dans les villages très perturbés de la Sierra Leone, la crise d'Ebola a amené les jeunes filles à passer beaucoup plus de temps avec les

hommes, les grossesses hors mariage ont augmenté et, par conséquent, elles ont connu une baisse persistante de 16 points de pourcentage des inscriptions scolaires après la crise (Bandiera et al., 2018). Certaines familles pauvres avaient besoin d'enfants non scolarisés pour contribuer économiquement et le nombre de filles de 12 à 17 ans engagées dans des activités rémunératrices a augmenté de 19 %, dont beaucoup n'ont pas pu ou n'ont pas été encouragées à retourner à l'école une fois qu'elle a rouvert (Bandiera et al., 2018). En utilisant les données longitudinales de l'épidémie d'Ebola, la Fondation Malala estime que 20 millions de filles supplémentaires en âge de fréquenter l'école secondaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne seront pas scolarisées après la COVID-19 (Fry et Lei, 2020). Cela aura non seulement des répercussions sur le niveau d'éducation des filles, mais également des conséquences à long terme sur leur capacité à obtenir un emploi décent.

Le secteur de la garde d'enfants

Le secteur mondial de la garde d'enfants – qui comprend les pouponnières, les garderies, les crèches et les centres de développement de la petite enfance (DPE) – est aux prises avec la COVID-19. La demande de services de garde d'enfants a diminué depuis le début de la pandémie en raison du confinement obligatoire, de l'augmentation des niveaux de pauvreté (qui a entraîné l'incapacité des parents à payer pour les services de garde d'enfants) et de la crainte d'être exposés au virus. Par conséquent, les prix et les revenus des garderies ont été considérablement réduits alors que, dans le même temps, leurs coûts de fonctionnement ont augmenté afin de respecter les protocoles de santé et de sécurité liés à la COVID-19. Aux États-Unis, les coûts d'exploitation ont augmenté de 47 % (Workman et Jessen-Howard, 2020). Des mesures comme l'achat de fournitures sanitaires et de nettoyage, la fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel et le ►

Nouvelle preuve (la continuité)

➤ fractionnement des classes pour répondre aux directives d'éloignement social expliquent l'augmentation des coûts d'exploitation. Une étude de cas récente du secteur de la garde d'enfants en Afrique du Sud démontre l'effet défavorable de la COVID-19 sur les centres de DPE : 96 % des opérateurs interrogés ont déclaré que leurs revenus n'étaient pas suffisants pour couvrir les coûts d'exploitation; 83 % ont déclaré qu'ils ne seraient pas en mesure de payer les salaires complets de leur personnel à l'avenir; 68 % ont déclaré qu'ils couraient le risque d'une fermeture permanente (BRIDGE, 2020).

Il y a moins de données disponibles sur le secteur de la garde d'enfants dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (la taille du secteur, l'éventail des prestataires, etc.) et sur l'effet de la COVID-19, probablement en raison de la proportion plus élevée de centres fonctionnant de manière informelle. Toutefois, des données anecdotiques provenant de pays comme l'Inde et le Kenya laissent entendre qu'un grand nombre de centres de garde d'enfants ont fermé en raison d'une baisse de la demande, d'une diminution de la capacité des clients à payer les services et de l'incapacité des centres à couvrir les coûts (Miller et al., 2020). Les opérateurs demandent aux gouvernements des conseils sur la manière de rouvrir en toute sécurité après plusieurs mois de fermeture. Des directives, des normes et des protocoles clairs sur l'assainissement et l'éloignement sont impératifs pour que le secteur de la garde d'enfants puisse rouvrir en toute sécurité et encourager l'utilisation des services de garde par les parents. À l'heure actuelle, le secteur de la garde d'enfants dans de nombreux pays risque de s'effondrer en raison des répercussions économiques de la COVID-19, à moins que le gouvernement ne fournisse un soutien et des conseils. La fermeture généralisée des établissements de garde d'enfants entraînera une réduction de l'offre de services de garde d'enfants de bonne qualité et abordables, ce qui entraînera des lacunes à long terme sur le plan de l'accès après la pandémie.

La situation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants

La main-d'œuvre mondiale des services de garde d'enfants, qui est majoritairement féminine, est fortement touchée par la pandémie de COVID-19. Il s'agit à la fois des travailleurs des centres de garde d'enfants dans des cadres formels et informels et des travailleurs domestiques qui s'occupent des enfants dans les ménages privés.

La fermeture des garderies ordonnée par le gouvernement a entraîné une perte de revenus de plusieurs mois pour les travailleurs des centres de garde d'enfants dans le monde entier. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il s'agit souvent de travailleurs informels ou indépendants sans protection sociale. De nombreux travailleurs des centres de garde d'enfants ont perdu leur emploi et se heurtent à des obstacles dans le cadre de leur recherche d'emploi ailleurs en raison de leur formation et de leurs qualifications limitées et du manque de débouchés sur le marché du travail pendant la COVID-19. Ceux qui continuent à travailler sont confrontés à une charge de travail plus lourde, à des difficultés pour se rendre à leur lieu de travail dans un contexte de confinement obligatoire et à une protection limitée contre le virus. Les travailleurs en milieu informel sont plus vulnérables à la pauvreté en cas de réduction des heures de travail ou de perte d'emploi, car ils ne sont pas admissibles à l'assurance chômage ou à d'autres formes d'aide au revenu. En Inde, par exemple, cela comprend plus de deux millions de femmes qui fournissent des services de développement de l'enfant dans le cadre du programme gouvernemental de services intégrés pour le développement de l'enfant (Integrated Child Development Services) en tant que volontaires touchant une maigre rémunération, sans salaire réel ni protection sociale (Dasgupta, 2020).

Dans les ménages plus riches des pays à revenu élevé, moyen et faible, une grande partie de la garde des enfants est assurée par des travailleurs domestiques, souvent des ➤

Nouvelle preuve (a continué)

➤ migrants, dont beaucoup ont subi les effets défavorables de la COVID-19. L'OIT (2020c) estime que 55 millions de travailleurs domestiques (près de 75 % dans le monde) ont perdu leur emploi ou ont vu leurs heures de travail considérablement réduites en raison de la peur, du confinement obligatoire et des exigences d'éloignement social imposées en raison de la COVID-19. Les travailleurs domestiques en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest ont été moins touchés que ceux de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie et du Pacifique, en partie parce que ces régions comptent un plus grand nombre de travailleurs domestiques dans l'emploi informel (OIT, 2020c). Certains travailleurs domestiques ont perdu leur maison parce qu'ils travaillaient comme aides familiaux et sont maintenant au chômage. Les travailleurs domestiques migrants qui ont perdu leur emploi sont incapables d'offrir un soutien financier à leur famille restée au pays et courent également le risque d'être expulsés. Cette situation a un effet d'entraînement sur la « chaîne mondiale des soins », y compris le déplacement des femmes, dont la situation socioéconomique est généralement encore plus faible, qui s'occupent des enfants des travailleurs domestiques migrants dans les pays d'origine.

Les travailleurs domestiques qui demeurent employés ont également été confrontés à une hausse de l'exploitation, de la discrimination et des mauvais traitements. Les recherches

menées par la Fédération internationale des travailleurs domestiques (FITD) démontrent que la charge de travail des travailleurs domestiques a augmenté de manière exponentielle pendant la pandémie, souvent sans rémunération, en raison principalement de la fermeture des écoles et des garderies (Seghaier, 2020). Les domestiques ont été obligés de se confiner chez leurs employeurs en raison des mesures de quarantaine, ce qui les rend plus vulnérables à la violence et à l'exploitation sexuelle (Aoun, 2020). Certains se sont vu refuser leurs gains en raison de « la conviction que les domestiques n'avaient pas besoin de leur salaire de toute façon puisqu'ils ne pouvaient pas sortir » (OIT, 2020c, p. 3). D'autres se sont vu refuser l'accès aux équipements de protection individuelle, aux services de santé et à l'information sur le travail en toute sécurité lors de la COVID-19 (Seghaier, 2020). Les expériences de xénophobie et de racisme à l'encontre des domestiques migrants se sont également intensifiées, en particulier à l'égard des populations asiatiques, et certains ont été injustement congédiés par leurs employeurs par crainte d'attraper le « virus étranger » ou le « virus chinois » (Seghaier, 2020, p. 3). En même temps, les fermetures d'aéroports et les restrictions à la mobilité internationale ont empêché certains domestiques migrants de retourner dans leur famille. ●

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants?

Cette section présente les options politiques et les mesures disponibles pour faire face à la crise de la garde d'enfants exacerbée par la COVID-19. Elle s'adresse aux décideurs politiques et aux autres acteurs publics et privés qui se sont engagés à traiter cette question dans le cadre de leur réponse immédiate à la COVID-19 et des efforts de redressement à plus long terme. Étant donné les circonstances sociales, économiques et politiques très différentes des pays, aggravées par la reconnaissance du fait qu'il n'existe aucune approche unique qui s'appliquerait dans tous les contextes, un large éventail d'options et de mesures politiques est recommandé et devrait être examiné en fonction du contexte et de la faisabilité. Elles s'inspirent du cadre des « 5R des soins » de l'OIT : reconnaître, réduire et redistribuer le

travail de soins non rémunéré; récompenser le travail de soins rémunéré en favorisant plus de travail décent pour les travailleurs du secteur de la garde d'enfants et garantir la représentation de ces travailleurs auprès des employeurs et de l'État (OIT, 2018) (figure 2).

Un grand nombre des recommandations qui figurent ici ne sont pas nouvelles, mais sont devenues encore plus importantes dans le contexte de la pandémie actuelle. Elles se renforcent également mutuellement et devraient idéalement être adoptées de manière globale. En formulant les recommandations, il faut prêter une attention particulière à la preuve, aux exemples et aux pratiques prometteuses qui illustrent la faisabilité de diverses options et mesures politiques pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, lorsqu'elles sont disponibles. >

Figure 2: Recommandations pour faire face à la crise en matière de services de garde exacerbée par la COVID-19

Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré		Récompenser le travail de soins rémunéré en favorisant l'augmentation de la quantité et de la qualité du travail dans le secteur de la garde d'enfants		Garantir la représentation des travailleurs du secteur de la garde d'enfants auprès des employeurs et de l'État
<ul style="list-style-type: none"> Investir dans des services publics sexospécifiques Rouvrir les écoles et les garderies en toute sécurité Augmenter l'aide à la garde d'enfants pour les ménages Modifier les normes sociales en matière de soins des enfants Introduire ou élargir les politiques de congé pour raisons familiales et de santé Accroître l'adoption par les employeurs de dispositions et de politiques favorables à la famille sur le lieu de travail Collecter des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur les soins des enfants 		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le financement public et privé du secteur des services de garde d'enfants Améliorer le soutien aux travailleurs des centres de garde d'enfants Améliorer le soutien aux travailleurs domestiques 		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le dialogue social avec les travailleurs du secteur de la garde d'enfants Renforcer le droit à l'action collective et à la négociation dans le secteur de la garde d'enfants
Politiques de soins	Politiques macroéconomiques	Politiques de protection sociale	Politiques de l'emploi	Politiques de migration
Basé sur le cadre des « 5R des soins » de l'OIT (OIT, 2018)				

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ RECONNAÎTRE, RÉDUIRE ET REDISTRIBUER LE TRAVAIL DE SOINS NON RÉMUNÉRÉ

Investir dans des services public adaptés à la sexospécificité

Les organisations de la société civile demandent depuis longtemps que les gouvernements investissent davantage dans des services publics sexospécifiques, comme l'eau courante, l'assainissement, l'électricité et les transports, afin de réduire la charge que représente le travail non rémunéré des femmes, y compris la garde des enfants (par exemple, ActionAid, 2020). En raison de la COVID-19, ces appels sont devenus encore plus urgents, car les ménages et, en particulier, les femmes et les filles luttent pour faire face aux conséquences des surcharges de la garde d'enfants. L'amélioration de l'accès à des services publics sexospécifiques nécessitera un

En Afrique, les gouvernements du Burkina Faso, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Ghana, de la Mauritanie, du Mali, de la Namibie, du Sénégal et du Togo ont soit subventionné ou entièrement couvert coût des factures d'électricité et d'eau pour les ménages vulnérables et à faible revenus.

investissement gouvernemental important à long terme. Toutefois, dans l'immédiat, pour garantir que les populations accèdent toujours aux services publics essentiels pendant la COVID-19, certains gouvernements ont mis en place des dérogations ou des reports pour les factures ➤

Encadré 1

Sélection d'exemples de pays à revenu élevé pour la réouverture en toute sécurité des écoles et centres de garde d'enfants

Au Canada, le gouvernement provincial de l'Ontario a autorisé la réouverture des garderies en suivant des protocoles sanitaires stricts afin de garantir la sécurité du personnel et des enfants. Il s'agit notamment de répartir les enfants et le personnel par cohortes de dix, d'effectuer un contrôle obligatoire de tous les entrants dans l'établissement de garde d'enfants, de tenir des registres pour permettre la recherche des contacts, de veiller à l'hygiène et à la propreté des locaux et de limiter l'entrée des parents et des visiteurs dans l'établissement.

Les écoles au Danemark fonctionnent dans des « bulles de protection », les élèves étant répartis en petits groupes de 12 élèves. Les groupes se voient attribuer des horaires décalés, chacun prenant son dîner séparément et disposant d'une aire de jeu désignée. Les salles de classe ont été réaménagées pour maintenir un éloignement physique, et le matériel pédagogique est aseptisé deux fois par jour.

Les élèves sont tenus de se laver les mains toutes les deux heures, bien que les masques ne soient pas obligatoires.

Au Japon, les écoles obligent les parents à prendre la température de leur enfant chaque matin et à consigner les résultats dans un rapport de santé qui est vérifié par les enseignants en classe. Les élèves vont également à l'école un jour sur deux pour assurer un certain éloignement social. Tous les élèves et enseignants sont tenus de porter un masque en tout temps, sauf pendant les repas.

La Belgique a mis en place un système de codes de couleur pour le fonctionnement des écoles selon quatre scénarios différents, en fonction de la gravité de la flambée épidémique de COVID 19. Les enseignants et les élèves de plus de 12 ans sont tenus de porter un masque et d'observer les mesures d'hygiène de base, notamment le lavage des mains et le maintien d'une ventilation et d'une circulation d'air adéquates dans les salles de classe.

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ de services publics des ménages, tandis que d'autres ont fourni de l'eau et de l'électricité gratuitement ou à des prix subventionnés. En Afrique, par exemple, les gouvernements du Burkina Faso, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Ghana, de la Mauritanie, du Mali, de la Namibie, du Sénégal et du Togo ont soit subventionné, soit entièrement couvert le coût des factures d'électricité et d'eau pour les ménages vulnérables et à faibles revenus grâce à une combinaison de financement public et d'aide au développement. En Amérique latine, les gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie, du Salvador et du Venezuela ont interdit que les services de base soient coupés pour défaut de paiement. La Bolivie a également réduit temporairement les tarifs de l'électricité, du gaz et de l'eau. Ces mesures apportent aux familles une aide financière à court terme dont elles ont grand besoin et contribuent à réduire la charge des travaux domestiques quotidiens nécessaires pour s'occuper des enfants.

Rouvrir les écoles et les garderies en toute sécurité

Dans de nombreux pays à revenu élevé, les écoles ont adopté l'apprentissage en ligne comme mesure palliative lors de la fermeture des écoles en raison de la COVID-19. Cependant, cela n'est pas possible dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, où moins de la moitié des ménages ont accès à Internet (Bhula et Floretta, 2020). La réouverture des écoles et des structures d'accueil des enfants en toute sécurité pour l'apprentissage en personne est essentielle pour l'éducation, la santé et le développement des enfants, et pour alléger la charge des ménages en matière de garde d'enfants. Pour que les installations puissent rouvrir en toute sécurité, les mesures mises en place doivent inclure : un éloignement physique raisonnable; la réduction du nombre d'enfants par classe en les divisant en groupes et en échelonnant les horaires; l'interdiction pour les

parents d'entrer dans l'école pour déposer et venir chercher leurs enfants; le maintien d'une bonne hygiène en imposant aux élèves et aux enseignants de porter un masque et de se laver les mains fréquemment; l'assainissement quotidien des locaux scolaires; une ventilation adéquate des salles de classe; et la mise en œuvre de tests de dépistage robustes et de la recherche des contacts pour tout nouveau cas de COVID-19 (Mallapaty, 2020). La mise en œuvre de ces mesures nécessitera une assistance technique et financière substantielle de la part des gouvernements et plus particulièrement des ministères de l'Éducation.

Au moment de la rédaction du présent rapport, les gouvernements de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire – l'Inde, le Bangladesh, le Népal, le Sri Lanka, le Kenya et l'Ouganda, par exemple – ont choisi de maintenir les écoles et les garderies fermées. Bien que certaines pratiques exemplaires de réouverture émergent des expériences des pays développés (voir l'encadré 1), il est nécessaire de trouver des approches innovantes et rentables qui fonctionnent dans les contextes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Une stratégie adoptée par certains pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dont l'Afghanistan, le Brésil, le Libéria, les Philippines et le Sénégal, a consisté à simplifier les programmes scolaires et à ajuster les calendriers académiques en raccourcissant les périodes de vacances pour permettre une continuité dans l'apprentissage. D'autres, comme l'Albanie et l'Égypte, ont annulé des examens moins importants afin de réduire les contacts physiques entre élèves et enseignants.

Dans les pays où les écoles restent fermées et où l'enseignement à distance est en vigueur, fournir des renseignements et un soutien aux parents peut les aider à gérer cette tâche supplémentaire de garde d'enfants. Les recherches menées par le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab montrent que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'Asie, ➤

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ d'Afrique et des Amériques ont adopté les messages textes, les appels téléphoniques et d'autres méthodes de diffusion de l'information largement accessibles, abordables et moins perfectionnées pour aider les parents à superviser les activités d'apprentissage à distance de leurs enfants (Bhula et Floretta, 2020).

Augmenter l'aide à la garde d'enfants pour les ménages

Pour aider les familles, et en particulier les femmes, à gérer l'augmentation de la charge liée à la garde d'enfants en raison de la COVID-19, certains gouvernements fournissent aux ménages des formes supplémentaires, souvent temporaires, d'aide à la garde d'enfants. En Pologne, si la crèche, le club d'enfants, la maternelle ou l'école est fermé(e) en raison de

En Argentine, un nouveau programme de transfert d'argent liquide – l'Ingreso Familiar de Emergencia – devrait toucher 3,6 millions de familles de travailleurs informels, d'indépendants et travailleurs domestiques touchés par la pandémie de COVID-19.

la COVID-19, les parents ont droit à 14 jours supplémentaires d'allocation de garde d'enfant. D'autres pays ont mis en place des régimes d'aide sociale pour les ménages avec enfants sous forme d'allocations de garde d'enfants, de transferts d'argent, de bons et de programmes « d'espèces pour prendre soin », notamment ➤

Encadré 2 :

Programmes de protection sociale sexospécifiques ciblant la garde d'enfants pendant la COVID-19

En Éthiopie, les bénéficiaires de l'Urban Productive Safety Net Project (UPSNP – projet de filet de sécurité productif urbain) recevront un paiement anticipé pendant leur congé pris pour se libérer de leurs obligations de travaux publics. L'UPSNP cible en partie les ménages dirigés par des femmes et prévoit la fourniture de services de garde d'enfants de proximité et la réduction du temps de travail pour les femmes ayant des enfants. Avant et après l'accouchement, il permet également aux femmes de bénéficier d'un soutien direct sans obligation de travailler. Les bénéficiaires de l'UPSNP pourront retirer 50 % de leurs économies pour couvrir les dépenses liées à la pandémie de COVID-19. En outre, les citoyens à faible revenu qui ne bénéficient pas actuellement de l'UPSNP seront couverts par le projet et recevront un paiement anticipé de trois mois.

En République de Corée, le gouvernement soutient les parents devant assurer la garde de leurs enfants en leur versant une allocation de

50 000 KRW (43 USD) par jour, alors qu'ils se tournent vers la garde à domicile, compte tenu de la fermeture des écoles et des centres de garde d'enfants. En outre, les parents qui travaillent ont droit à cinq jours de congé supplémentaires s'ils doivent réduire leurs heures de travail pour s'occuper de leur famille dans le cadre de la COVID-19.

La Prestation canadienne d'urgence est offerte aux travailleurs qui ont dû cesser de travailler parce qu'ils s'occupent d'enfants (ou d'autres personnes à charge) en quarantaine ou malades en raison de la COVID-19, ou parce que leur garderie a fermé en raison de la COVID-19. La prestation est accessible aux salariés et aux indépendants. En outre, le gouvernement a donné un coup de pouce unique à son Allocation canadienne pour enfants mensuelle en mai 2020, ce qui a permis aux familles admissibles de recevoir 300 dollars canadiens (235 dollars américains) en plus de leur paiement régulier.

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ les îles Cook, la République tchèque, l'Allemagne, l'Italie, Malte et l'Espagne.

Pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, l'extension de l'aide sociale et d'autres formes de protection sociale aux ménages monoparentaux, aux travailleurs essentiels et aux travailleurs informels devrait être une priorité absolue pendant la COVID-19. En Argentine, un nouveau programme de transfert d'argent liquide – l'Ingreso Familiar de Emergencia – devrait toucher 3,6 millions de familles de travailleurs informels, d'indépendants et de travailleurs domestiques touchés par la pandémie de COVID-19. Le niveau des prestations est fixé à 10 000 pesos argentins (environ 132 USD), ce qui équivaut à peu près à 75 % du salaire minimum national. Voir l'encadré 2 pour découvrir d'autres exemples de programmes de protection sociale sexospécifiques ciblant la garde d'enfants pendant la COVID-19.

Modifier les normes sociales en matière de soins des enfants

La pandémie actuelle offre une occasion d'encourager un changement durable des normes sociales en faveur d'une répartition plus équitable des responsabilités familiales en matière de garde d'enfants. Dans son examen du travail de soins non rémunéré en temps de COVID-19, Dugarova (2020) signale plusieurs études qui démontrent une tendance positive vers des dispositions de soins domestiques plus égalitaires, au moins à court terme, où les pères travaillent à domicile et assument davantage de responsabilités de garde d'enfants en raison des circonstances. Les données des enquêtes rapides menées par ONU Femmes dans 38 pays montrent également que les hommes assument plus de tâches non rémunérées que jamais auparavant (bien que les femmes se taillent toujours la part du lion) (ONU Femmes, 2020a). Il y a lieu d'être prudemment optimiste quant à la récente participation de certains hommes aux tâches ménagères, alors que des « données probantes comparables tirées d'études sur les pères

prenant un congé parental laissent entendre qu'une forte exposition aux tâches ménagères et de soins peut avoir un effet durable sur l'engagement des hommes dans le travail non rémunéré » (OCDE, 2020a, p. 5).

Des mesures doivent être prises pour que la redistribution actuelle des responsabilités de garde d'enfants au sein des ménages ne soit pas seulement temporaire, mais qu'elle persiste à plus long terme. Il a été démontré que les ateliers de transformation des genres, les campagnes dans les médias de masse et les médias sociaux et les programmes scolaires augmentent la participation des hommes et des garçons au travail de soins non rémunéré (Achyut et al., 2016; Newth, 2016; Doyle et al., 2018; Harper et al., 2020), et pourraient être étudiés dans le cadre des efforts de redistribution de la charge de travail des femmes et des filles en matière de garde d'enfants. Les faits laissent également entendre que dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les chefs religieux et communautaires peuvent jouer le rôle de « champions des soins » qui donnent des exemples positifs de partage des tâches ménagères afin de motiver davantage d'hommes et de garçons à participer à des tâches de soins non rémunérées, y compris la garde des enfants (Karimli et al., 2016; Newth, 2016).

Outre la mobilisation au niveau communautaire, il existe d'autres acteurs et leviers pour amener le changement requis dans les normes sociales. Comme nous le soulignons ci-dessous au point 4.1.6, les employeurs peuvent jouer un rôle dans le changement des attitudes des hommes et des femmes en matière de garde d'enfants, en incitant les employés masculins à prendre un congé parental. Une récente étude du WORLD Policy Analysis Center portant sur neuf pays a révélé que les changements de politique visant à inciter ou à encourager les pères à prendre un congé parental rémunéré ont entraîné une amélioration des attitudes à l'égard de l'égalité des femmes et des hommes sur le lieu de travail (Omidakhsh et al., 2020). De même, ➤

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ le gouvernement peut contribuer à apporter un changement durable en promulguant des lois et des politiques qui soutiennent et normalisent la participation des femmes au marché du travail, tels que la législation sur l'égalité de rémunération (Heymann et al., 2020a) et les allègements fiscaux pour le second apporteur de revenu dans un ménage (le plus souvent des femmes), et en votant des lois qui empêchent la discrimination sur le lieu de travail à l'encontre des femmes ayant des responsabilités de soins (Bose et al., 2020).

Introduire ou élargir les politiques de congé pour raisons familiales et de santé

Les gouvernements devraient introduire ou élargir les politiques, telles que les congés payés pour la garde d'enfants, les congés de maladie et les congés familiaux, qui permettent aux parents de s'absenter plus facilement du travail pour s'occuper de leurs enfants pendant la COVID-19. Des pays tels que l'Australie, le Canada, le Chili, l'Italie, les Fidji, l'Espagne et la République de Corée montrent la voie en introduisant de nouvelles prestations familiales et de congé de maladie ou en élargissant celles qui existent déjà, tandis que le Monténégro, la Lettonie, Cuba et l'Allemagne ont introduit des subventions salariales pour couvrir le salaire des parents ou de ceux qui s'occupent de membres de la famille malades pendant la COVID-19. En Ouzbékistan, un parent qui travaille peut bénéficier d'un congé payé à plein salaire pendant la durée des fermetures d'écoles et de maternelles. Une étude du WORLD Policy Analysis Center a montré qu'il est possible de garantir un congé de maladie payé dans tous les contextes de revenus : 73 % des pays dans le monde offrent déjà un congé de maladie payé dès le premier jour de maladie, dont 93 % des pays à faible revenu et 78 % des pays à revenu intermédiaire (Heymann et al., 2020b).

Garantir un congé parental rémunéré est également possible dans les milieux à revenu faible, moyen et élevé; il est crucial pour faire

face à la crise de la garde d'enfants. Près de la moitié des pays à faible revenu, 53 % des pays à revenu intermédiaire et plus des trois quarts des pays à revenu élevé garantissent actuellement au moins 14 semaines de congé payé aux mères de nourrissons (Raub et Heymann, 2021). En réservant des congés payés aux pères ou en incitant les hommes à prendre des congés, les gouvernements peuvent encourager davantage les hommes à assumer une plus grande responsabilité dans la garde des enfants au niveau du ménage. Un peu plus de la moitié de tous les pays réservent actuellement des congés payés aux nouveaux pères; cependant, la durée médiane de ces congés n'est que de cinq jours (Banque mondiale, 2020).

Il convient de noter que dans de nombreux pays, le congé parental est exclusivement réservé aux ménages ayant un emploi formel. Il est nécessaire de repenser la manière dont les politiques sont conçues pour garantir que les travailleurs à temps partiel, les travailleurs informels et les travailleurs indépendants soient protégés de la même manière que les autres dans les mêmes conditions d'admissibilité et bénéficient du même niveau de prestations et de paiement (Bastagli et Hunt, 2020).

Accroître l'adoption par les employeurs de dispositions et de politiques favorables à la famille sur le lieu de travail

Pour aider les employés à concilier travail et garde d'enfants pendant la pandémie, les employeurs du secteur formel devraient adopter des dispositions et des politiques de travail plus favorables à la famille. Le guide de la Société financière internationale (SFI) sur les services de garde d'enfants financés par l'employeur à l'époque de la COVID-19 désigne plusieurs mesures politiques clés, notamment : les congés de maternité, de paternité et parentaux payés; l'assurance maladie familiale; les garderies sur place; les horaires de travail flexibles; le travail à domicile; et les salles d'allaitement (SFI, 2020a). Des politiques non sexistes de congé pour la ➤

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ garde d'enfants peuvent encourager davantage les hommes à partager la responsabilité de la garde des enfants et peuvent contribuer à modifier les normes sexospécifiques relatives à la garde des enfants (OCDE, 2020).

Si les écoles et les crèches sont fermées en raison de la COVID-19, les entreprises peuvent verser aux employés une allocation pour payer la garde d'enfant de leur choix (p. ex. un grand-parent, une tante ou un travailleur domestique). Il s'agit d'un modèle relativement accessible aux entreprises, même si elles n'offraient pas auparavant de prestations de garde d'enfants, car il peut être proposé temporairement et séparément des prestations ou politiques plus complètes. Au lieu de soutenir directement la garde d'enfants, les entreprises peuvent également aider les parents en les mettant en contact avec des ressources, outils et services parentaux en ligne.

Alors que les immeubles de bureaux restent vides en raison des restrictions liées au confinement obligatoire, les employeurs peuvent soutenir l'effort plus large de garde d'enfants en créant ou en réaménageant des garderies sur place pour les enfants des travailleurs essentiels. Ce fut le cas pour Artistic Milliners, une entreprise de fabrication de denim et de vêtements au Pakistan, qui a ouvert sa garderie aux enfants des travailleurs de la santé de première ligne, y compris les médecins et les infirmières (SFI, 2020b). Toutefois, ce type de mesure n'est possible que lorsque des garderies d'enfants sont autorisées à ouvrir pour les travailleurs essentiels.

Actuellement, les employeurs du secteur privé sont légalement tenus de soutenir ou de fournir des services de garde d'enfants dans seulement 26 des 189 pays étudiés par le programme « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » (Banque mondiale, 2019). Même dans ces pays, il y a souvent une confusion sur le type d'aide que les employeurs doivent fournir, par exemple, s'il doit s'agir d'une garderie sur place ou si une allocation pour la garde d'enfants à domicile

suffit (SFI, 2020a). Les gouvernements peuvent réduire les obstacles auxquels se heurtent les employeurs en rendant la législation aussi claire que possible, en communiquant la preuve de l'« analyse de rentabilité » des services de garde d'enfants soutenus par l'employeur, en faisant connaître les types d'aide dont disposent les employeurs et en créant des normes de qualité et des lignes directrices qui aident les employeurs à être plus à l'aise pour assumer la responsabilité de la garde des enfants. Les gouvernements peuvent également offrir des subventions pour aider les entreprises à mettre en place des politiques de congé parental plus généreuses. Au Japon, par exemple, des subventions sont accordées pour indemniser les entreprises qui ont introduit des congés familiaux pour les travailleurs touchés par les fermetures d'écoles.

Il est important de noter que les mesures énumérées ci-dessus ne touchent que les personnes employées dans le secteur formel. Il existe toujours une lacune dans le soutien aux besoins en matière de garde d'enfants des travailleurs indépendants et des employés du secteur informel, qui sont les plus fréquents dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Collecter des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur les soins des enfants

Des données plus nombreuses et de meilleure qualité sont nécessaires pour rendre visible l'impact de la COVID-19 sur la garde d'enfants, pour élaborer des programmes et des politiques fondés sur des données probantes et pour évaluer l'impact des efforts d'intervention et de relance existants. Dans un premier temps, les pays devraient recueillir des données sur l'utilisation du temps afin de saisir les différences entre le temps que les femmes et les hommes consacrent aux tâches liées à la garde des enfants en temps de COVID-19 et de vérifier si les changements observés à court terme auront un impact à moyen et long terme. Depuis 2010, ➤

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ seuls 65 pays ont collecté des données sur l'utilisation du temps conformément à l'indicateur 5.4.1 des objectifs de développement durable (ODD) sur les soins non rémunérés et le travail domestique (Division de statistique des Nations Unies [DSNU], 2019), mais les travaux récents de la DSNU (2017) et d'autres groupes visant à élaborer des directives et des approches méthodologiques peuvent aider à soutenir les pays dans leurs efforts. Lorsque les ministères concernés sont impliqués dans la collecte et l'analyse des données sur l'utilisation du temps, celles-ci peuvent être utilisées pour définir des politiques appropriées en matière de soins, de protection sociale et de travail.

Les gouvernements devraient également prendre des mesures pour recueillir des données permettant de comprendre l'ensemble des besoins et des dispositions en matière de garde d'enfants dans leur pays, telles que : la taille du secteur de la garde d'enfants; l'éventail des prestataires (publics, privés, communautaires); les différents types et conditions des travailleurs de la garde d'enfants (indépendants, salariés, en centre, domestiques) dans l'emploi formel et informel; et l'accessibilité, le caractère abordable et la qualité des services de garde d'enfants disponibles. Cela aidera les gouvernements à définir des politiques et à affecter des ressources de manière appropriée, ce qui pourrait se faire au moyen d'enquêtes spécifiques ou par intégration dans les instruments de collecte de données et les enquêtes sur la main-d'oeuvre existants.

Pour les pays qui collectent déjà des données de haute qualité sur l'utilisation du temps et le secteur de la garde d'enfants, il est important de diffuser ces renseignements et toute méthode de collecte de données rentable à d'autres pays, dont les contextes sociaux et économiques sont similaires. À titre d'exemple, certains pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont déterminé des approches moins coûteuses pour mener des enquêtes sur l'utilisation du temps mesurant le travail de soins non rémunéré, « telles que le recours à des questions stylisées

pour des tâches spécifiques ou la restriction de la collecte de données à un ou deux répondants par ménage » (Buvinic et King, 2018).

Au-delà de l'étude sur la COVID-19 et ses effets, investir dans la collecte régulière de données de qualité sur la garde d'enfants permettra de reconnaître et de valoriser son rôle essentiel dans le soutien des ménages, des sociétés et des économies.

RÉCOMPENSER LE TRAVAIL DE SOINS RÉMUNÉRÉ EN FAVORISANT L'AUGMENTATION DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA GARDE D'ENFANTS Améliorer le financement public et privé du secteur de la garde d'enfants

Tandis que la COVID-19 persiste, les gouvernements peuvent soutenir le secteur de la garde d'enfants qui se détériore rapidement en fournissant une aide financière sous forme de subventions ou de dispenses de loyer et de services publics, un financement pour compenser l'augmentation des coûts de fonctionnement et la baisse des revenus, et un soutien direct au revenu pour couvrir les salaires des travailleurs de la garde d'enfants, en particulier pendant les périodes de confinement obligatoire. Un soutien continu est essentiel pour garantir que les centres de garde d'enfants restent opérationnels à l'avenir. Outre leurs propres dépenses, les gouvernements peuvent également coordonner l'aide des organisations internationales pour faire face à la crise de la garde d'enfants et financer des initiatives dans ce domaine.

À plus long terme, les gouvernements doivent s'efforcer d'offrir des services de garde d'enfants universels et financés par l'État en investissant dans la fourniture de services de centres et de proximités, de garderies, de programmes préscolaires et extrascolaires, et en élargissant l'accès dans les pays où il existe déjà une forme de garde d'enfants financée par l'État (p. ex. en Inde et au Chili). Des recherches récentes menées au Canada démontrent que les recettes annuelles du gouvernement générées par ➤

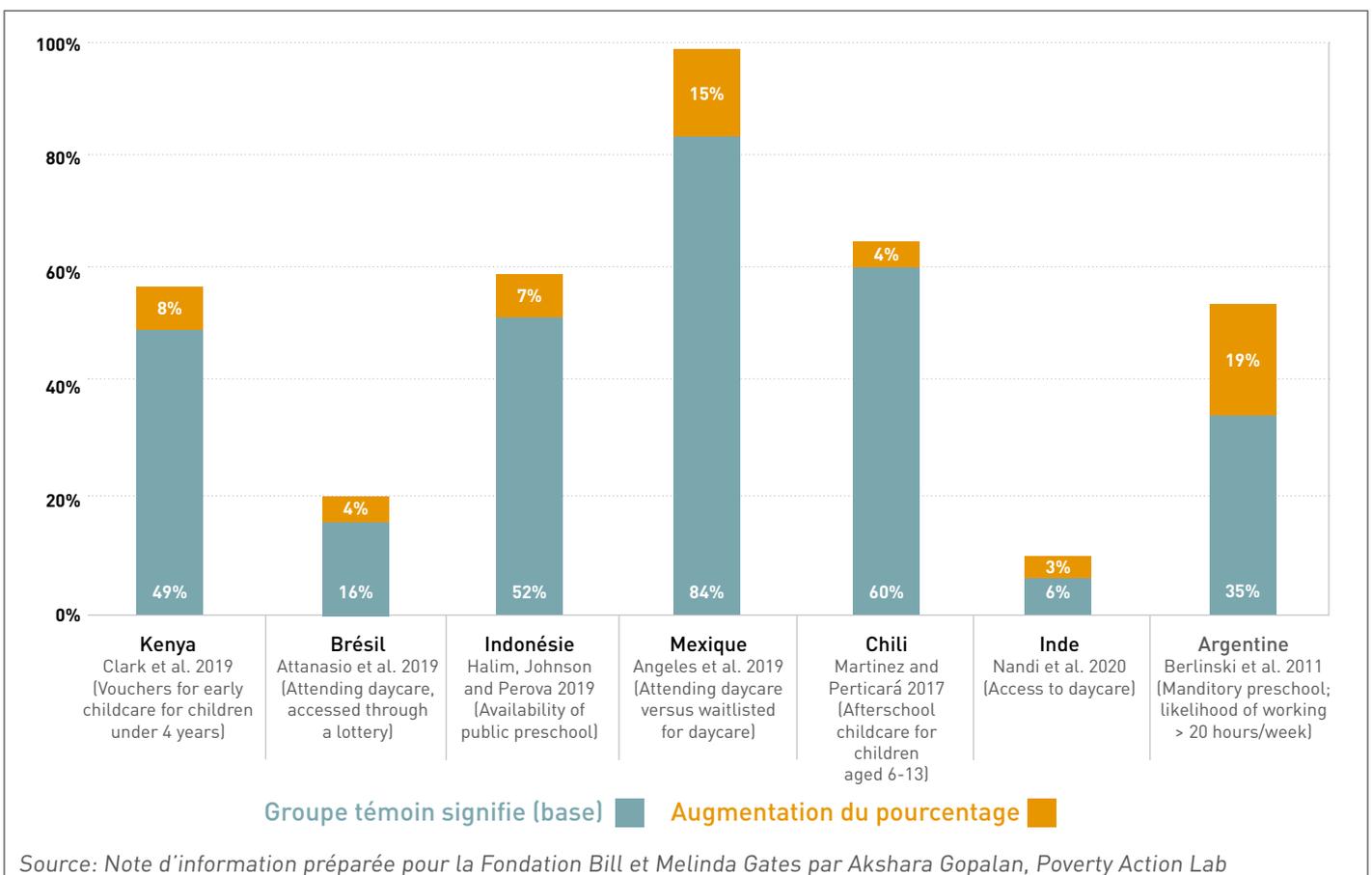
Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ la mise en place de services universels de garde d'enfants – en termes de création d'emplois et d'augmentation de la participation des femmes au marché du travail – dépasseraient largement les coûts (Stanford, 2020). Des recherches comparables menées en Afrique du Sud, en Turquie et en Uruguay montrent que les coûts nets de la mise en place de services universels de garde d'enfants peuvent être réduits de moitié grâce aux retombées fiscales découlant de l'augmentation de l'emploi et des revenus des femmes (De Henau et al., 2019). Ce résultat est étayé par des recherches menées en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Inde, en Indonésie, au Kenya et au Mexique, qui montrent que l'accès à des services de garde d'enfants de qualité et abordables a des effets positifs sur l'emploi des mères et le nombre d'heures que celles-ci passent au travail

(Attanasio et Vera-Hernandez, 2004; Berlinski et al., 2011; Angeles et al., 2014; Attanasio et al., 2017; Martínez et Peticarà, 2017; Clark et al., 2019; Halim et al., 2019; Nandi et al., 2020). La figure 3 compare les résultats de certaines de ces études évaluant l'impact de l'accès à différents types de garde d'enfants sur la participation des femmes au marché du travail (par rapport à la moyenne d'un groupe témoin).

Les modèles de garde d'enfants non gouvernementaux et de partenariat public-privé peuvent également améliorer le taux de participation des femmes au marché du travail et d'autres résultats économiques et non économiques. En Inde, des organisations non gouvernementales (ONG) comme la Self-Employed Women's Association (SEWA) et les Mobile Crèches s'occupent des enfants des ➤

Figure 3: Incidence de l'accès à la garde d'enfants sur la participation des femmes au marché du travail



Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? [a continué]

➤ mères qui travaillent. Mobile Crèches
« a pris en charge plus d'un million d'enfants
au cours des 50 dernières années, financés par
l'ONG et par les employeurs, et fournissant de la
nourriture, une éducation et des soins afin que
les enfants soient en sécurité et que les femmes
puissent travailler » (Samman et al., 2016, p. 2).

En Afrique du Sud, le gouvernement a investi
dans les soins par le biais de l'Expanded Public
Works Programme (EPWP), en offrant des
possibilités de formation et d'emploi à plus de
20 000 femmes pour s'occuper des enfants à la
maison ou à l'école, et en fournissant des soins
et un soutien à plus de 185 000 enfants (Samman
et al., 2016, p. 2). Ce programme a été élargi en
réponse à la COVID-19 (Mahmud, 2020). Voir
l'encadré 3 pour obtenir un examen plus détaillé
des études de cas évaluant l'impact des
différents modèles de garde d'enfants.

Améliorer le soutien aux travailleurs des centres de garde d'enfants

Pour soutenir les travailleurs des centres de
garde d'enfants, qu'ils soient employés dans
le secteur structuré ou non structuré, il est
recommandé que les gouvernements leur
fournissent une aide sous forme de transferts
de fonds d'urgence, de programmes alimentaires,
de subventions ou d'exonérations pour le loyer
et les services publics, de couverture des soins
de santé et de formes directes de soutien au
revenu pour renforcer leur sécurité économique.
En Inde, par exemple, des efforts ont été déployés
pour protéger les droits des travailleurs du
secteur de la garde d'enfants d'Anganwadi
en leur offrant une protection sociale minimum
et en augmentant le montant des paiements
qu'ils reçoivent du gouvernement. ➤

Encadré 3 :

Études de cas de différents modèles de garde d'enfants

Le programme Estancias du Mexique, géré par le
gouvernement mexicain et quatre organisations
des Nations Unies, fournit des services de garde
d'enfants de qualité et abordables à des ménages
pour la plupart à faibles revenus. Travaillant avec
des prestataires tiers qui fonctionnent généralement
dans les foyers et les églises, Estancias couvre
jusqu'à 90 % des coûts pour les parents (Samman
et al., 2016). Le programme a eu un impact sur
l'emploi et le revenu des mères – p. ex. dans une
étude, la proportion de mères qui avaient un
emploi a augmenté de 18 %, et le nombre moyen
d'heures qu'elles travaillaient chaque semaine a
augmenté de six heures (Ángeles et al., 2014).
Estancias emploie également jusqu'à 40 000
femmes comme gardes d'enfants.

En Inde, l'ONG Seva Mandir opère des «
balwadis » (jardins d'enfants) à plein temps, qui
offrent des services de garderie, une éducation
préscolaire et des repas aux enfants âgés de un
à cinq ans dans les régions où aucun service
gouvernemental ni autre service de garde
d'enfants ne sont accessibles. Les balwadis sont

gérés par des femmes locales, appelées «
sanchalikas », qui sont embauchées et formées
par Seva Mandir. Au Kenya, des chercheurs de
l'Université McGill et de l'African Population and
Health Research Center ont mené une étude
randomisée dans le cadre de laquelle ils ont
remis des bons pour des services de garderie à
des mères vivant à Korogocho, un bidonville de
Nairobi, afin d'évaluer si l'accès à des services de
garde d'enfants subventionnés pouvait avoir une
incidence sur la capacité d'une femme à travailler
et à gagner sa vie (Clark et al., 2019). L'étude a
révélé que les mères ayant reçu des bons pour
des services de garde étaient plus susceptibles à
17 % d'avoir un emploi que celles qui n'en ont pas
reçu. Les mères qui ont reçu des bons ont
également enregistré une augmentation de 24 %
de leurs revenus (soit environ 6 USD par mois).
Qui plus est, elles ont su gagner ce revenu
supplémentaire sans devoir augmenter leur
nombre d'heures de travail par semaine, ce qui
laisse supposer qu'elles ont réussi à obtenir
des emplois mieux rémunérés.

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ Compte tenu de leur niveau élevé d'exposition potentielle au virus de la COVID-19, il est également nécessaire de fournir à ces travailleurs un accès à de l'équipement de protection individuelle afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité. Les travailleurs du secteur de la garde d'enfants devraient également être exemptés des restrictions de confinement obligatoire afin de pouvoir se rendre au travail et en revenir sans crainte de conséquences juridiques.

Une évaluation des besoins du secteur de la garde d'enfants peut aider les gouvernements à déterminer quelles formes d'aide sont les mieux adaptées et les plus efficaces pour assurer la sécurité économique et la sûreté des travailleurs pour la durée de la crise de la COVID-19. À long terme, les gouvernements peuvent soutenir ces travailleurs en favorisant la professionnalisation et l'officialisation du secteur. Les travailleurs du secteur bénéficieront ainsi d'un accès continu à des protections sociales et des travailleurs, ainsi que de conditions de travail décentes.

Améliorer le soutien aux travailleurs domestiques

En mars 2020, la FITD a publié une déclaration exhortant les gouvernements à protéger les droits des travailleurs domestiques pendant la crise de la COVID-19, notamment : le droit à un lieu de travail sûr et sans danger (y compris la fourniture d'équipements de protection individuelle); le droit à des congés de maladie payés et à l'accès à des soins de santé; le droit de recevoir un salaire et une compensation conformément à leurs contrats et à la loi; et le droit à l'information sur la manière de rester en sécurité au travail pendant la pandémie et sur la manière de protéger leurs droits (FITD, 2020). Des pays tels que la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur et le Mexique montrent la voie grâce à des campagnes nationales de sensibilisation sur la garantie des droits et de la sécurité des travailleurs domestiques.

Des mesures de soutien au revenu visant à

En Inde, des efforts ont été déployés pour protéger les droits des travailleurs du secteur de la garde d'enfants d'Anganwadi en leur offrant une protection sociale minimum et en augmentant le montant des paiements qu'ils reçoivent du gouvernement.

compenser la perte de revenus des travailleurs domestiques attribuable à la COVID-19 sont également essentielles. Dans certains pays, les travailleurs domestiques ont été désignés comme un groupe cible pour l'aide au revenu par l'intermédiaire de programmes de transfert de fonds. En Thaïlande, les travailleurs domestiques peuvent s'inscrire pour recevoir un transfert gouvernemental de 150 USD par mois si la COVID-19 a nui à leur capacité à travailler et à gagner un revenu. Des programmes de transfert de fonds semblables sont également accessibles aux travailleurs domestiques en Argentine, au Brésil, au Costa Rica et en Jamaïque. Malheureusement, dans de nombreux pays, les travailleurs migrants ne sont pas admissibles aux programmes et prestations liés à la COVID-19 du fait qu'ils ne sont pas citoyens. Or, le Portugal, dans un exemple de pratiques exemplaires, a accordé à tous les migrants et chercheurs d'asile, y compris les travailleurs domestiques ➤

En Thaïlande, les travailleurs domestiques peuvent s'inscrire pour recevoir un transfert de 150 USD par mois si la COVID-19 a nui à leur capacité à travailler et à gagner un revenu. Des programmes de transfert de fonds semblables sont également accessibles aux travailleurs domestiques en Argentine, au Brésil, au Costa Rica et en Jamaïque.

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ migrants, des droits de citoyenneté temporaires dans le contexte de la COVID-19. Voilà une étape importante qui pourrait servir de modèle à d'autres pays.

Certains pays ont pris des mesures pour renforcer les protections sociales et juridiques des travailleurs domestiques dans le contexte de la COVID-19. En effet, le gouvernement chilien a récemment pris des mesures pour inclure les travailleurs domestiques dans le programme d'assurance-emploi du pays. En Argentine, les travailleurs domestiques peuvent bénéficier d'un congé payé pour la durée du confinement obligatoire du pays. Au Mexique, l'institut mexicain de la sécurité sociale a mis en place un mécanisme en ligne pour le paiement des cotisations mensuelles des travailleurs domestiques, tandis qu'avant la pandémie, les paiements devaient être effectués en personne dans les banques. En termes de protections juridiques, Hong Kong a rendu illégal, en vertu de l'ordonnance contre la discrimination des personnes handicapées, le licenciement par les employeurs de travailleurs domestiques s'ils contractent la COVID-19. Afin de consolider les lois et les politiques nationales visant à protéger les travailleurs domestiques, tous les pays devraient ratifier la Convention no 189 de l'OIT concernant le travail décent des travailleurs domestiques (OIT, 2011).

GARANTIR LA REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA GARDE D'ENFANTS AUPRÈS DES EMPLOYEURS ET DE L'ÉTAT

Favoriser le dialogue social avec les travailleurs du secteur de la garde d'enfants

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour favoriser le dialogue social et garantir la participation pleine et effective des travailleurs du secteur de la garde d'enfants dans la prise de décision concernant les mesures d'intervention en réponse à la crise de la COVID-19 et à la relance subséquente. Une collaboration directe avec les syndicats, associations et groupes de

Une table ronde interinstitutionnelle a été organisée en Équateur pour soutenir les droits des travailleurs domestiques. Cette plateforme a donné lieu à la rédaction d'une déclaration de soutien des droits des travailleurs domestiques et à la promotion de la création d'une application mobile visant à offrir à tous les travailleurs domestiques un accès à des renseignements concernant leurs droits.

travailleurs du secteur de la garde d'enfants, ainsi qu'avec les travailleurs eux-mêmes (occupant un emploi tant dans le secteur structuré que non structuré), est la seule façon de garantir l'adoption de mesures adaptées au contexte qui appuient et protègent les travailleurs du secteur de la garde d'enfants, au lieu de miner leur capacité à travailler et à accéder à leurs droits. Dans un exemple de pratique exemplaire, une table ronde interinstitutionnelle a été organisée en Équateur en vue de soutenir les droits des travailleurs domestiques et à laquelle ont participé le ministère du Travail, le National Council for Gender Equality, l'OIT, l'ONU Femmes et des syndicats de travailleurs domestiques. Cette plateforme a donné lieu à la rédaction d'une déclaration de soutien des droits des travailleurs domestiques et à la promotion de la création d'une application mobile visant à offrir à tous les travailleurs domestiques un accès à des renseignements concernant leurs droits.

Renforcer le droit à l'action collective et à la négociation dans le secteur de la garde d'enfants

Le manque d'officialisation dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à faible et à revenu intermédiaire, limite la capacité du secteur de la garde d'enfants à participer à des actions et à des négociations collectives avec ➤

Que peut-on faire pour remédier à la crise de la garde d'enfants? (a continué)

➤ les gouvernements et les employeurs. Dans les régions où les travailleurs du secteur des services de garde d'enfants ont formé des syndicats ou des associations, les pertes de revenus et d'autres problèmes attribuables à la COVID-19 ont rendu de plus en plus difficile l'accès aux formes d'aide autrefois fournies par ces organisations (Seghier, 2020). L'officialisation est l'une des solutions pour soutenir l'action et la négociation collectives dans le secteur, une solution à l'examen dans certains pays. Par exemple, le gouvernement jamaïcain travaille actuellement en partenariat avec l'OIT pour augmenter la proportion d'emplois du secteur structuré dans le travail domestique (OIT, 2020d). Toutefois, l'officialisation doit s'accompagner de moyens et de procédures efficaces permettant aux travailleurs du secteur des services de garde d'enfants de signaler l'exploitation des

travailleurs, les licenciements abusifs et les violations de leurs droits par l'intermédiaire de ministères du travail et de syndicats et groupes de travailleurs.

Il est également important de soutenir les programmes et d'adopter des mesures qui promeuvent et renforcent la capacité des travailleurs à s'organiser et à se mobiliser pour la défense des politiques. Ainsi, ces travailleurs peuvent faire entendre leur voix et représenter les besoins et les préoccupations de tous les travailleurs du secteur. Les syndicats et les groupes de défense des droits des travailleurs du secteur des services de garde d'enfants de toutes les régions géographiques peuvent apprendre les uns des autres et peuvent utiliser l'aide des chercheurs pour rassembler des renseignements et des données probantes contribuant à leur défense des politiques. ●

Financement de la réponse en matière de garde d'enfants et de l'effort de relance

Cette section présente quelques éléments à considérer en matière de financement en matière de garde d'enfants – et des soins dans leur ensemble – dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et des efforts de relance. Tous les pays, en particulier les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sont confrontés à des demandes concurrentes en matière de dépenses, car les ressources sont consacrées à la lutte contre la pandémie et aux retombées sociales et économiques qui en découlent. Malgré la marge de manœuvre budgétaire limitée, une autre question importante consiste à déterminer les éléments auxquels accorder la priorité dans les budgets et les dépenses publiques. L'investissement dans les soins doit être prioritaire, car il est à la fois un catalyseur du développement social et économique et une condition préalable à une reprise propice à l'égalité entre les sexes après la pandémie.

L'investissement dans les soins, un secteur qui a toujours été sous-financé, peut contribuer à stimuler l'emploi, en particulier pour les femmes qui ont été touchées de manière disproportionnée par la perte de leurs moyens de subsistance. Ces investissements ont un effet direct en stimulant l'emploi et le maintien de l'emploi dans les services de soins grandement nécessaires, tout en atténuant les contraintes liées aux soins qui empêchent les femmes de travailler. Selon des estimations récentes pour les États-Unis, un investissement de 77,5 milliards de dollars américains par an dans le secteur des soins permettrait de soutenir plus de deux millions de nouveaux emplois, pour un coût moyen de 34 496 USD par emploi (Paladino et Mabud, 2021). Sur 10 ans, cela se traduit par 22,5 millions de nouveaux emplois. Chaque année, un investissement de 77,5 milliards de dollars américains dans de nouveaux emplois se traduit par 220 milliards de dollars américains de nouvelles activités économiques. Des recherches réalisées antérieurement par l'OIT corroborent le fait que même à court terme (pendant la première année), un minimum de 17,5 % des

dépenses fiscales consacrées au secteur des soins peut être récupéré par une augmentation de l'emploi (en particulier dans les secteurs à prédominance féminine) et des recettes fiscales, avec des effets potentiellement plus importants à long terme (2018, p. 280). Cependant, cette recherche souligne qu'il faudra au préalable établir des priorités en matière fiscale ou une expansion fiscale.

Une crise de ce type offre aux gouvernements l'occasion d'explorer des options de hausse de revenus qu'ils n'avaient jusqu'alors pas considérées pour faire face à la crise des soins. Par exemple, des discussions sont en cours au sein de l'OCDE et dans des pays partout dans le monde concernant la mise en place d'une infrastructure numérique pour l'administration fiscale, la répression de la fraude et de l'évasion fiscales par les particuliers et les entreprises, l'augmentation de l'utilisation d'une taxe foncière et d'une taxe sur les émissions carboniques, et l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les plus riches (OCDE, 2020b). Ces discussions offrent également aux gouvernements l'occasion de mettre en place des programmes innovants qui répondent à un double objectif, comme le programme EPWP mentionné plus tôt et mis en œuvre en Afrique du Sud, qui utilise un programme de travaux publics pour générer des emplois tout en répondant aux besoins en matière de soins.

Le financement de la réponse à court terme à la crise des soins et des efforts de redressement à long terme nécessitera également la mobilisation de ressources privées. Les employeurs et le secteur privé ont un rôle à jouer et doivent adopter des politiques et des dispositions de travail plus favorables à la famille afin de répondre aux besoins des employés en matière de garde d'enfants. Non seulement ces mesures sont la bonne solution à mettre en œuvre pour que les employeurs remplissent leurs obligations envers leurs employés, mais la SFI a également démontré que « les employeurs qui répondent de manière urgente aux besoins en »

Financement de la réponse en matière de garde d'enfants et de l'effort de relance (a continué)

➤ matière de soin de leurs employés pendant cette situation d'urgence, en particulier ceux des milieux à faibles revenus, peuvent assurer la viabilité, la productivité et la rentabilité de leur entreprise à long terme » (2020a, p. 1). Il est également possible de mobiliser le secteur privé pour collaborer avec les gouvernements et les organisations de la société civile dans le cadre de partenariats public-privé afin de fournir des services de garde d'enfants de qualité et abordables.

Un soutien spécifique offert par l'intermédiaire d'une aide étrangère sera nécessaire pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui, en plus de devoir faire face à la pandémie, sont confrontés à des systèmes de santé plus faibles, des secteurs non structurés plus importants, une augmentation des taux de chômage et une marge

de manœuvre réduite pour la politique et les réformes fiscales. Les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales doivent s'assurer que la garde d'enfants est abordée de manière globale dans tous les plans de relance et d'aide fiscale liés à la COVID-19 et destinés aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les mesures spécifiques comprennent la prestation d'un soutien autonome pour la garde d'enfants par l'intermédiaire de programmes et d'initiatives ciblés, ainsi que des investissements dans le secteur des services de garde d'enfants, et dans des services et des infrastructures publics adaptés à la sexospécificité. Elle comprend également une « analyse intégrée des soins » portant sur les répercussions des mesures de relance budgétaire prises par les pays pour s'assurer que ce soutien produit ➤

Encadré 4 :

Comment les bailleurs de fonds et les IFI abordent la question de la garde d'enfants dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et des efforts de relance

Au Liban, l'ONU Femmes plaide pour que le gouvernement mette en oeuvre un programme de rémunération des soins, destiné aux femmes qui ont quitté le marché du travail en raison d'une augmentation de leurs responsabilités en matière de soins attribuable à la COVID-19. En outre, l'ONU Femmes travaille avec plusieurs autres partenaires pour fournir un soutien technique au gouvernement libanais dans la conception d'un cadre de protection sociale révisé et exhaustif intégré au plan de relance économique du pays.

À Sainte-Lucie, l'ONU Femmes redéfinit les priorités des interventions en matière de protection sociale et de garde d'enfants pour répondre au contexte actuel en renforçant la coordination et la fourniture de services (santé, repas scolaires, transport, logement et garderie) aux bénéficiaires du programme d'assistance publique du pays.

Le PNUD et l'ONU Femmes fournissent un soutien technique au gouvernement du Niger pour la conception d'un cadre de protection

sociale destiné aux travailleurs du secteur non structuré, avec un accent sur les travailleurs domestiques, afin d'orienter les efforts déployés dans la période de relance après la crise de la COVID-19.

Compte tenu de la pandémie, la SFI a mis en place un programme consultatif mondial pour s'attaquer au problème de garde d'enfants qui travaille avec les entreprises de toutes les régions et de tous les secteurs pour aider à la mise en oeuvre de politiques de travail favorables à la famille, qui vont au-delà de la garde d'enfants et comprennent des modalités de travail flexibles, des congés payés et un soutien à l'allaitement. Jusqu'à présent, le programme a aidé plusieurs entreprises dans des pays comme le Bangladesh, Fidji, le Myanmar, le Pakistan et le Sri Lanka « à évaluer les besoins en matière de garde d'enfants, à élaborer et à mettre en oeuvre des plans d'action, à mettre en commun les connaissances, à mesurer et à justifier l'intérêt de l'investissement dans la garde d'enfants » (IFC, 2020b, p. 1).

Financement de la réponse en matière de garde d'enfants et de l'effort de relance (a continué)

➤ l'effet escompté, et qu'il ne contribue pas à renforcer la disproportion des responsabilités des femmes et des filles en matière de soins. Cette analyse fait actuellement défaut. Amnistie internationale constate que les services de garde d'enfants et le travail non rémunéré restent absents des plans de relance et des mesures d'urgence annoncés (Mercado et al., 2020).

Une nouvelle analyse par Oxfam (2020) révèle que 84 % des prêts liés à la COVID-19 accordés par le Fonds monétaire international encouragent, et dans certains cas imposent, l'adoption dans les pays pauvres de mesures d'austérité plus strictes qui « pourrait entraîner d'importantes coupures dans les systèmes de santé publique et les régimes de retraite, des gels et des réductions de salaire pour les travailleurs du secteur public tels que les médecins, le personnel infirmier et les enseignants, et des prestations d'assurance-emploi, comme les indemnités de maladie ». Ce type de mesures désavantage de manière disproportionnée les pauvres

et les femmes, dont le travail de soins non rémunéré doit compenser le manque d'accès aux services sociaux. Il existe toutefois quelques exemples positifs de la manière dont les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales abordent la question de la garde d'enfants dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et des efforts de relance (voir l'encadré 4).

Les pays doivent reconnaître le coût de l'inaction. La pandémie a amplifié la crise de la garde d'enfants – et, de façon générale, celle du travail des soins – aggravant les inégalités entre les genres dans la société et sur le marché du travail. Au bout du compte, il ne peut y avoir de reprise économique si l'on ne s'occupe pas des soins rémunérés et non rémunérés. Le financement est un élément important à considérer, mais le réel problème à examiner est la volonté politique et la reconnaissance du rôle essentiel que les soins jouent dans le bien-être des ménages, des sociétés et des économies à l'échelle mondiale. ●

Conclusion: La garde d'enfants et la voie vers le rétablissement et la résilience après la COVID-19

La pandémie de COVID-19 aggrave les inégalités préexistantes et touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, en particulier celles qui appartiennent à des groupes marginalisés. Au début de la crise, le secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, a déclaré que la pandémie « a des conséquences sociales et économiques dévastatrices pour les femmes et les filles... [ce qui] pourrait annuler les progrès limités qui ont été réalisés en matière d'égalité des genres et de droits des femmes » au cours des 25 dernières années (Guterres, 2020). Les acquis mondiaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, et autres, risquent tous d'être érodés. Les diverses façons dont la COVID-19 a augmenté la demande de services de garde d'enfants dans les ménages et les communautés, et les défis associés à la prestation de ces services, sont au premier plan dans le monde entier.

Malgré tout, il y a aussi des raisons d'être optimistes. Au niveau des ménages, dans de nombreux pays, les hommes sont plus nombreux que jamais à participer à des tâches non rémunérées, notamment la garde des enfants. La réorganisation du travail de soins au sein des ménages en raison des contraintes imposées par la COVID-19 offre une occasion d'influencer les normes sociales relatives à la garde des enfants à l'avenir. Dans la société en général, on constate une généralisation sans précédent des conversations sur la garde des enfants, ce qui suscite un regain d'énergie dans les efforts visant l'établissement de services de garde d'enfants de qualité, abordables et financés par l'État. L'investissement dans la garde d'enfants est également une occasion d'emploi sexospécifique énorme, qui peut augmenter les possibilités d'emploi décent pour les travailleurs du secteur des services de la garde d'enfants et ouvrir aux femmes des possibilités de participation au marché du travail.

Une forte réponse stratégique peut aider à tirer profit de cette occasion pour reconstruire nos

économies et soutenir de manière proactive certains des changements positifs qui se produisent. Toutefois, peu de mesures ont été prises jusqu'à présent, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Seulement 8 % des réponses économiques mondiales à la pandémie ont porté sur les soins non rémunérés, y compris la garde d'enfants, et deux tiers des pays n'ont pris aucune mesure à cet égard (ONU Femmes et PNUD, 2020a). Les pays qui ont adopté de telles mesures sont pour la plupart des pays à revenu élevé et moyen supérieur, ce qui correspond en partie aux investissements effectués avant la pandémie et aux capacités financières et administratives disponibles. Elle reflète également les priorités politiques.

Ce document a recommandé une série de solutions stratégiques et de mesures disponibles pour faire face à la crise de la garde d'enfants exacerbée par la COVID-19 et ouvrir la voie à la relance et à la résilience après la COVID-19. Ensemble, ces recommandations visent à promouvoir un programme exhaustif de garde d'enfants et à reconnaître la prestation de services de garde d'enfants de qualité comme une responsabilité sociétale et non pas une responsabilité réservée aux femmes. Nous reconnaissons que les pays devront, au final, faire des compromis, et notre objectif a été de présenter un large éventail de données probantes accessibles, d'exemples et de pratiques prometteuses pour aider les pays à décider de la meilleure façon d'allouer leurs ressources limitées et de tracer la voie à suivre.

La crise de la garde d'enfants n'est pas nouvelle, mais la COVID-19 l'a rendue plus visible au niveau mondial et a intensifié ses effets. La pandémie est l'occasion de corriger les manquements passés et de prendre au sérieux la question de la garde d'enfants dans l'élaboration des politiques sociales et économiques. Les mesures que nous prenons maintenant définiront l'avenir des générations à venir. ●

Références

- Abdo, N., Bolis, M., Holten, E., Jose Moreno, M., Mugehera, L., & Parvez Butt, A. (2020, June 25). Care in the time of coronavirus. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/care-in-the-time-of-coronavirus-why-care-work-needs-to-be-at-the-centre-of-a-po-621009/>
- Achyut, P., Bhatla, N., Verma, H., Uttamacharya, S.G., Bhattacharya, S., & Verma, R. (2016). Towards gender equality: The GEMS journey thus far. International Center for Research on Women. <https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2016/12/GEMS-report-Jharkhand.pdf>
- ActionAid. (2020). Who cares for the future: Finance gender responsive public services! <https://actionaid.org/publications/2020/who-cares-future-finance-gender-responsive-public-services>
- Alon, T., Doepke, M., Olmstead-Rumsey, J., Tertilt, M. (2020). The Impact of COVID-19 on gender equality. CRC TR 224 Discussion Paper Series, University of Bonn and University of Mannheim. https://ideas.repec.org/p/bon/bonrcr/crctr224_2020_163.html
- Amaro, D., Pandolfelli, L., Sanchez-Tapia, I., & Brossard, M. (2020, August 4). COVID-19 and education: The digital gender divide among adolescents in sub-Saharan Africa. UNICEF. <https://blogs.unicef.org/evidence-for-action/covid-19-and-education-the-digital-gender-divide-among-adolescents-in-sub-saharan-africa/>
- Angeles, G., Gadsden, P., Galiani, S., Gertler, P., Herrera, A., Kariger, P., & Seira, E. (2014). Impact of daycare and maternal labour supply on child development in Mexico. 3ie Impact Evaluation Report No. 6. https://www.3ieimpact.org/sites/default/files/2017-11/ie_6-gustavo-mexico_daycare-top.pdf
- Aoun, R. (2020). COVID-19 impact on female migrant domestic workers in the Middle East. Inter-Agency Standing Committee. <https://www.alnap.org/help-library/covid-19-impact-on-female-migrant-domestic-workers-in-the-middle-east>
- Attanasio, O., & Vera-Hernandez, M. (2004). Medium-and long run effects of nutrition and child care: Evaluation of a community nursery programme in rural Colombia. Institute for Fiscal Studies Working Paper. <https://www.ifs.org.uk/publications/3146>
- Attanasio, O., Paes de Barro, R., Carneiro, P., Evans, D., Lima, L., Olinto, P., & Schady, N. (2017). The impact of free availability of public childcare on labour supply and child development in Brazil. 3ie Impact Evaluation Report No. 58. <https://www.3ieimpact.org/sites/default/files/2019-01/ie58-child-development-brazil.pdf>
- Azcona, G., Bhatt, A., & Love, K. (2020a, December 3). The COVID-19 pandemic has increased the care burden, but by how much? UN Women. <https://data.unwomen.org/features/covid-19-pandemic-has-increased-care-burden-how-much-0>
- Azcona, G., Bhatt, A., Cole, W., Gammarano, R., & Kapsos, S. (2020b). The impact of marriage and children on labour market participation. UN Women and ILO. <https://data.unwomen.org/sites/default/files/inline-files/Spotlight-goal8-spread.pdf>
- Bandiera, O., Buehren, N., Goldstein, M., Rasul, I., & Smurra, A. (2018). The economic lives of young women in the time of Ebola: Lessons from an empowerment program. World Bank Working Paper. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31219>
- Bastagli, F., & Hunt, A. (2020). Social protection and the future of work: A gender analysis. Overseas Development Institute Working Paper No. 590. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/future_of_work_wp_final_1.pdf
- Basu, S. (2020, September 10). Covid takes emotional toll on working women, most female professionals in India stressed due to the pandemic. The Economic Times. <https://economictimes.indiatimes.com/magazines/panache/covid-takes-an-emotional-toll-on-working-women-most-female-professionals-in-india-stressed-due-to-the-pandemic/articleshow/78034164.cms?from=mdr>
- Berlinski, S., Galiani, S., & McEwan, P.J. (2011). Preschool and maternal labor market outcomes: Evidence from a regression discontinuity design. Economic Development and Cultural Change, 59(2), 313–344.
- Bhula, R., & Floretta, J. (2020, October 16). A better education for all during—and after—the COVID-19 pandemic. Stanford Social Innovation Review. https://ssir.org/articles/entry/a_better_education_for_all_during_and_after_the_covid_19_pandemic

Références (a continué)

- Bose, B., Quiñones, F., Moreno, G., Raub, A., Huh, K., & Heymann, J. (2020). Protecting adults with caregiving responsibilities from workplace discrimination: Analysis of national legislation. *Journal of Marriage and Family*. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jomf.12660>
- Buvinic, M., & E. King. (2018). Invisible no more? A methodology and policy review of how time use surveys measure unpaid work. *Data2X*. <https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/05/Data2X-Invisible-No-More-Volume-1.pdf>
- BRIDGE. (2020). The plight of the ECD workforce: An urgent call for relief in the wake of COVID-19. <https://www.bridge.org.za/wp-content/uploads/2020/04/Final-report-The-plight-of-the-ECD-workforce-1.pdf>
- Clark, S., Kabiru, C. W., Laszlo, S., & Muthuri, S. (2019). The impact of childcare on poor urban women's economic empowerment in Africa. *Demography*, 56(4), 1247-1272.
- Cookson, T.P., Carlitz, R., Fuentes, L., & Berryhill, A. (2020). A gender data snapshot of life during COVID-19: Survey on gender equality at home report. Facebook. https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/10/Survey-on-Gender-Equality-at-Home_Full-Report-1.pdf
- Das, M.B., & Žumbyte, I. (2017). The motherhood penalty and female employment in urban India. World Bank Policy Research Working Paper. <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-8004>
- Dasgupta, J. (2020). Post-COVID recovery should boost women's workforce participation: Learning from India. <https://www.genderandcovid-19.org/uncategorized/post-covid-recovery-should-boost-womens-workforce-participation-learning-from-india/>
- De Henau, J., Budlender, D., Filgueira, F., Ilkharacan, I., Kim, K., & Mantero, R. (2019). Investing in free universal childcare in South Africa, Turkey and Uruguay: A comparative analysis of costs, short-term employment effects and fiscal revenue. UN Women Discussion Paper. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2019/discussion-paper-investing-in-free-universal-childcare-in-south-africa-turkey-and-uruguay-en.pdf?la=en&vs=3925>
- Del Boca, D. (2015). The impact of child care costs and availability on mothers' labor supply. ImPRovE Working Paper No. 15/04, Herman Deleeck Centre for Social Policy: University of Antwerp. <https://ideas.repec.org/p/hdl/improv/1504.html>
- Diallo, B., Qayum, S., & Staab, S. (2020). COVID-19 and the care economy: Immediate action and structural transformation for a gender-responsive recovery. Policy Brief No. 16. UN Women. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/06/policy-brief-covid-19-and-the-care-economy>
- Dowie, G., de Haan, A., & Grantham, K. (2021). Conclusion: Programming and policy lessons and future research priorities for women's economic empowerment. In K. Grantham, G. Dowie & A. de Haan (Eds.), *Women's economic empowerment: Insights from Africa and South Asia* (pp. 240-249). Routledge and the International Development Research Centre.
- Doyle, K., Levtov, R.G., Barker, G., Bastian, G.G., Bingenheimer, J.B., Kazimbaya, S., Nzabonimpa, A., Pulerwitz, J., Sayinzoga, F., Sharma, V., & Shattuck, D. (2018). Gender-transformative Bandebereho couples' intervention to promote male engagement in reproductive and maternal health and violence prevention in Rwanda: Findings from a randomized controlled trial. *PLOS ONE*, 13(4), 1-17. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/30566/e0192756.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Dugarova, E. (2020). Unpaid care work in times of the COVID-19 crisis: Gendered impacts, emerging evidence and promising policy responses. https://www.un.org/development/desa/family/wp-content/uploads/sites/23/2020/09/Duragova.Paper_.pdf
- Facebook/OECD/World Bank. (2020). Global state of small business report: Reflections on six waves of data collection. <https://dataforgood.fb.com/wp-content/uploads/2020/12/State-of-Small-Business-Wave-VI-Report.pdf>
- Folbre, N. (2018). Developing care: Recent research on the care economy and economic development. International Development Research Centre. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/57142/IDL-57142.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

Références (a continué)

- Fry, L., & Lei, P. (2020). Girls' education and COVID-19: What past shocks can teach us about mitigating the impact of pandemics. Malala Fund.
https://downloads.ctfassets.net/0oan5gk9rgbh/6TMYLYAcUpjhQpXLDgmdla/dd1c2ad08886723cbad85283d479de09/GirlsEducationandCOVID19_MalalaFund_04022020.pdf
- Gammage, S., Sultana, N., & Glinski, A. (2020). Reducing vulnerable employment: Is there a role for reproductive health, social protection, and labor market policy? *Feminist Economics*, 26(1), 121–153.
- Gallup & ILO. (2017). Towards a better future for women and work: Voices of women and men.
https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_546256/lang--en/index.htm
- Gromadai, A., Richardson, D., & Reesi, G. (2020). Childcare in a global crisis: The impact of COVID-19 on work and family life. Innocenti Research Brief 2020-18. UNICEF.
<https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/IRB-2020-18-childcare-in-a-global-crisis-the-impact-of-covid-19-on-work-and-family-life.pdf>
- Guterres, A. (2020, April 9). Put women and girls at the centre of efforts to recover from COVID-19. United Nations.
<https://www.un.org/en/un-coronavirus-communications-team/put-women-and-girls-centre-efforts-recover-covid-19>
- Halim, D.H., Johnson, H.C., & Perova, E. (2019). Preschool availability and female labor force participation: Evidence from Indonesia. World Bank Policy Research Working Paper No. 8915.
https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3430527
- Harper, C., Marcus, R., George, R., D'Angelo, S., & Samman, E. (2020). Gender, power and progress: How norms change. ALIGN/Overseas Development Institute.
<https://www.alignplatform.org/gender-power-progress>
- Headey, D., Heidkamp, R., Osendarp, S., Ruel, M., Scott, N., Black, R., ... & Walker, N. (2020). Impacts of COVID-19 on childhood malnutrition and nutrition-related mortality. *The Lancet*, 396(10250), 519–521.
- Heymann, J., Bose, B., Waisath, W., Raub, A., & McCormack, M. (2020a). Legislative approaches to non-discrimination at work: A comparative analysis across 13 groups in 193 countries. *Equality, Diversity and Inclusion*.
<https://doi.org/10.1108/EDI-10-2019-0259>
- Heymann, J., Raub, A., Waisath, W., McCormack, M., Weistroffer, R., Moreno, G., Wong, E., & Earle, A. (2020b). Protecting health during COVID-19 and beyond: A global examination of paid sick leave design in 193 countries. *Global Public Health*, 20: 925–934.
- International Domestic Workers Federation. (2020). International Domestic Workers Federation statement on protecting domestic workers' rights and fighting the Coronavirus pandemic. IDWF.
<https://idwfd.org/en/updates/global-idwf-statement-on-protecting-domestic-workers-rights-and-fighting-the-coronavirus-pandemic>
- International Finance Corporation (IFC). (2020a). Childcare in the COVID-19 era: A guide for employers.
https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/gender+at+ifc/resources/childcare+and+covid+guidance+for+employers
- IFC. (2020b). Tackling childcare.
<https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/07ba41b4-7f6a-41b6-871a-2f4c0d38ee1f/Factsheet+++Tackling+Childcare+FINAL+July+28+2020.pdf?MOD=AJPERES&CVID=neRv3Nd>
- International Labour Organization (ILO). (2011). Convention C189: Convention on domestic workers.
https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C189
- ILO. (2013). Domestic workers across the world: Global and regional statistics and the extent of legal protection.
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_173363.pdf
- ILO. (2018). Care work and care jobs for the future of decent work.
https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_633135/lang--en/index.htm

Références (a continué)

- ILO. (2019). A quantum leap for gender equality: For a better future of work for all. https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_674831/lang--en/index.htm
- ILO. (2020a, September 23). ILO Monitor: COVID-19 and the world of work. Sixth edition. Updated estimates and analysis. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_755910.pdf
- ILO. (2020b). The COVID-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work. ILO Policy Brief. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_744374.pdf
- ILO. (2020c). Impact of the COVID-19 crisis on loss of jobs and hours among domestic workers. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_747961.pdf
- ILO. (2020d, November 30). Jamaica to increase formal employment in domestic work, agriculture and fisheries. ILO Newsroom. https://www.ilo.org/caribbean/newsroom/WCMS_762567/lang--en/index.htm
- ILO & WIEGO. (2020). Extending childcare services to workers in the informal economy: Policy lessons from country experiences. ILO and WIEGO Policy Brief No. 3. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/genericdocument/wcms_737555.pdf
- Kabeer, N. (2016). Gender equality, economic growth, and women's agency: The 'endless variety' and 'monotonous similarity' of patriarchal constraints. *Feminist Economics*, 22(1), 295–321.
- Karimli, L., Kidder, T., Rost, L., & Samman, E. (2016). Factors and norms influencing unpaid care work: Household survey evidence from five rural communities in Colombia, Ethiopia, the Philippines, Uganda and Zimbabwe. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/factors-and-norms-influencing-unpaid-care-work-household-survey-evidence-from-f-620145/>
- Klasen, S., Peters, J., Santos Silva, M., & Le Thi, N.T. (2019). What drives female labor force participation? Comparable micro-level evidence from eight developing and emerging economies. IZA Discussion Paper No. 12067. IZA Institute of Labor Economics. <http://ftp.iza.org/dp12067.pdf>
- Mahmud, F.E. (2020, June 17). Impact of COVID-19 on public works programmes (PWP): Policy options in short and medium term. Socialprotection.org. <https://socialprotection.org/discover/blog/impact-covid-19-public-works-programmes-pwp-policy-options-short-and-medium-term>
- Mallapaty, S. (2020, August 18). How Schools can reopen safely during the pandemic. *Nature*. <https://www.nature.com/articles/d41586-020-02403-4>
- Mariara, J., McKay, A., Newell, A., & Rienzo, C. (2018). Gender gaps in the path to adulthood for young females and males in six African countries from the 1990s to the 2010s. *Journal of Development and Migration*, 8(16).
- Martínez, C., & Perticará, A. (2017). Childcare effects on maternal employment: Evidence from Chile. *Journal of Development Economics*, 126, 127–137.
- Melesse, M., O'Neill, M., & Folbre, N. (2018). Who cares? Exploring solutions to women's double burden. GROW Policy Brief, IDRC. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56948/IDL-56948.pdf?sequence=5&isAllowed=y>
- Mercado, L., Naciri, M., & Mishra, Y. (2020, June 1). Women's unpaid and underpaid work in the times of COVID-19. Amnesty International. <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2020/06/womens-unpaid-and-underpaid-work-in-times-of-covid19/>
- Miller, A. R., Calder, R., & Boost, E. (2020). Impacts of Covid-19 on childcare in East Africa. Bill & Melinda Gates Foundation Briefing Note.
- Nandi, A., Agarwal, P., Chandrashekar, A., & Harper, S. (2020). Access to affordable daycare and women's economic opportunities: Evidence from a cluster-randomised intervention in India. *Journal of Development Effectiveness*, 12(3), 219–239.

Références (a continué)

- Narasimhan, M., Morchan, K., Bargotra, N., Wangchuk, R., Gupta, A., & Pinto, A. (2020). COVID-19 enterprise response research. LEAD at Krea University.
- Nesbitt-Ahmed, Z., & Subrahmanian, S. (2020, April 23). Caring in the time of COVID-19: Gender, unpaid care work and social protection. UNICEF. <https://blogs.unicef.org/evidence-for-action/caring-in-the-time-of-covid-19-gender-unpaid-care-work-and-social-protection/>
- Newth, H. (2016, November 02). Women's economic empowerment and care (WE-Care): Phase 1 final report. Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/handle/10546/620126>
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2020a). Women at the core of the fight against the COVID-19 crisis. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/women-at-the-core-of-the-fight-against-covid-19-crisis-553a8269/>
- OECD. (2020b). Tax and fiscal policy in response to the Coronavirus crisis: Strengthening confidence and resilience. https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128_128575-o6rakt0aa&title=Tax-and-Fiscal-Policy-in-Response-to-the-Coronavirus-Crisis
- Omidakhsh, N., Sprague, A., & Heymann, J. (2020). Dismantling restrictive gender norms: Can better designed paternal leave policies help? *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 20: 382–396.
- Oxfam. (2020, October 12). IMF paves way for new era of austerity post-COVID-19. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/imf-paves-way-new-era-austerity-post-covid-19>
- Paladino, L.M., & Mabud, R. (2021). It's time to care: The economic case for investing in a care infrastructure. Time's Up Foundation. <https://timesupfoundation.org/work/times-up-impact-lab/times-up-measure-up/its-time-to-care-the-economic-case-for-investing-in-a-care-infrastructure/>
- Polen, S. (2020). 'There is no focus on domestic workers': The invisible workforce in Bangladesh during COVID-19. Oxfam Canada. <https://www.oxfam.ca/blog/there-is-no-focus-on-domestic-workers-the-invisible-and-replaceable-workforce-in-bangladesh-during-covid-19/>
- Power, K. (2020). The COVID-19 pandemic has increased the care burden of women and families. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 16(1), 67–73.
- Raub, A., & Heymann, J. (2021, forthcoming). Progress in national policies supporting the sustainable development goals: Policies that matter to income and its impact on health. *Annual Review of Public Health*, 42(1). <https://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev-publhealth-040119-094151>
- Samman, E., Presler-Marshall, E., Jones, N., Bhatkal, T., Melamed, C., Stavropoulou, M., & Wallace, J. (2016). Women's work: Mothers, children and the global childcare crisis. ODI Policy Brief, Overseas Development Institute. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10468.pdf>
- Seghaier, R. (2020). The impacts of COVID-19 on domestic workers and policy responses. International Domestic Workers Federation. https://idwfed.org/en/resources/idwf-policy-brief-the-impacts-of-covid-19-on-domestic-workers-and-policy-responses/@display-file/attachment_1
- Stanford, J. (2020). The role of early learning and child care in rebuilding Canada's economy after COVID-19. Centre for Future Work. <https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2020/11/ELCC-Report-Formatted-FINAL-FINAL.pdf>
- Russell, L., & Sun, C. (2020). The effect of mandatory child care center closures on women's labor market outcomes during the COVID-19 pandemic. *COVID Economics*, 62: 124–154.
- UN Women. (2015). Progress of the world's women 2015-2016: Transforming economies, realizing rights. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/poww-2015-2016-en.pdf?la=en&vs=0>
- UN Women. (2018). Facts and Figures: Economic Empowerment. <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/economic-empowerment/facts-and-figures>

Références (continued)

- UN Women. (2020a). The impact of COVID-19 on women. UN Women Policy Brief. <https://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women>
- UN Women. (2020b). COVID-19 and ending violence against women and girls. <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/issue-brief-covid-19-and-ending-violence-against-women-and-girls-en.pdf?la=en&vs=5006>
- UN Women & UNDP. (2020a, September 28). COVID-19 global gender response tracker: Global factsheet. <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/womens-empowerment/COVID-19-Global-Gender-Response-Tracker.html>
- UN Women & UNDP. (2020a, September 28). COVID-19 global gender response tracker: Sub-Saharan Africa factsheet. <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/womens-empowerment/COVID-19-Global-Gender-Response-Tracker.html>
- UNESCO. (2020). #LearningNeverStops: COVID-19 education response. <https://en.unesco.org/covid19/education-response/globalcoalition>
- UNICEF. (2016). Harnessing the power of data for girls: Taking stock and looking ahead to 2030. <https://data.unicef.org/resources/harnessing-the-power-of-data-for-girls/>
- United Nations. (2020). Shared responsibility, global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID-19. <https://unsdg.un.org/resources/shared-responsibility-global-solidarity-responding-socio-economic-impacts-covid-19>
- UN Statistics Division (UNSD). (2017). Guide to producing statistics on time use: Measuring paid and unpaid work. <https://www.un.org/development/desa/capacity-development/tools/tool/guide-to-producing-statistics-on-time-use-measuring-paid-and-unpaid-work/>
- UNSD. (2019). Metadata for indicator 5.4.1: Proportion of time spent on unpaid domestic and care work, by sex, age and location. <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-05-04-01.pdf>
- Upadhyay, M. K., Patra, S., & Khan, A. M. (2020). Ensuring availability of food for child nutrition amidst the COVID-19 pandemic: Challenges and way forward. *Indian Journal of Community Health*, 32(2).
- West Africa Network for Peacebuilding. (2020). The impacts of the COVID-19 pandemic on women: Lessons from the Ebola outbreak in West Africa. https://www.preventionweb.net/files/73779_thematicreportfinaltheimpactofcovid.pdf
- World Bank. (2019). Childcare. Women, Business and the Law Brief. <http://pubdocs.worldbank.org/en/459771566827285080/WBL-Child-Care-4Pager-WEB.pdf>
- World Bank. (2020). Women, business and the law 2020. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32639/9781464815324.pdf>
- World Food Programme. (2020, April 12). COVID-19 will double number of people facing food crises unless swift action is taken. <https://www.wfp.org/news/covid-19-will-double-number-people-facing-food-crises-unless-swift-action-taken>
- Workman, S., & Jessen-Howard, S. (2020, September 3). The true cost of providing safe child care during the coronavirus pandemic. Center for American Progress. <https://www.americanprogress.org/issues/early-childhood/reports/2020/09/03/489900/true-cost-providing-safe-child-care-coronavirus-pandemic/>
-

Annexe A: Experts ayant participé aux entretiens avec les informateurs clés

No.	Name	Organization
1.	Patricia Kitsao-Wekulo	African Population Health Research Center
2.	Anita Gurgel	Société financière internationale
3.	Sherrilee Ann Le Mottee	Société financière internationale
4.	Emanuela Pozzan	Organisation internationale du travail
5.	Umberto Cattaneo	Organisation internationale du travail
6.	Elizabeth Tang	Fédération internationale des travailleurs domestiques
7.	Roula Seghaier	Fédération internationale des travailleurs domestiques
8.	Sharan Burrow	Confédération syndicale internationale
9.	Sabrina Habib	Kidogo
10.	Lucia Fry	Malala Fund
11.	Sumitra Mishra	Mobile Creches
12.	Gary Barker	Promundo
13.	Susan Thomas	Self Employed Women's Association
14.	Laxmi Thakur	Seva Mandir
15.	Papa Seck	ONU Femmes
16.	Silke Staab	ONU Femmes
17.	Beatrice Alukonya	ONU Femmes Kenya
18.	Rachel Moussié	Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation
19.	Tea Trumbic	Les Femmes, l'Entreprise et le Droit
20.	Kehinde Ajayi	Banque mondiale, Le Laboratoire d'innovation pour l'égalité des sexes en Afrique
21.	Markus Goldstein	Banque mondiale, Le Laboratoire d'innovation pour l'égalité des sexes en Afrique

Annexe B: Experts ayant participé à la consultation virtuelle

No.	Name	Organisation
1.	Greta Schettler	Fondation Bill et Melinda Gates
2.	Jacques Charmes	Institut de recherche pour le développement France
3.	Sumitra Mishra	Mobile Creches
4.	Francesca Bastgali	Overseas Development Institute
5.	Rachel Marcus	Overseas Development Institute
6.	Diane Elson	Université d'Essex
7.	Nancy Folbre	Université du Massachusetts à Amherst
8.	Maitreyi Das	Banque mondiale
9.	Erin Bresnahan	WORLD Policy Analysis Center
10.	Charity Moore	Yale University

Annexe C: Questions d'orientation pour les entretiens avec les informateurs clés

1. Quelle incidence la COVID-19 a-t-elle eue sur le travail de soins non rémunéré des femmes et la garde d'enfants dans les régions où vous travaillez ?
2. Comment votre organisation réagit-elle à cette incidence ?
3. Votre organisation a-t-elle mené des enquêtes ou recueilli d'autres données pour comprendre l'incidence de la pandémie sur le travail non rémunéré des femmes et la garde d'enfants ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous faire part des principales conclusions ? Le rapport est-il déjà accessible au public ?
4. Quel type de tendances observez-vous en termes de réponse [du gouvernement, du secteur privé, de la société civile] à la crise des services de garde d'enfants exacerbée par la COVID, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ?
5. Êtes-vous au fait de solutions connues ou prometteuses/innovantes pour faire face à la crise des soins qui peuvent être explorées ou prônées dans différents contextes ?
6. Où voyez-vous des lacunes dans la réponse actuelle à la crise de la garde d'enfants ?
7. Êtes-vous au fait de défis de mise en œuvre ou fiscaux propres à la COVID-19 qui doivent être pris en compte pour une réponse politique, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ?
8. Comme nous en sommes encore à la phase de collecte de renseignements, pourriez-vous nous faire part de toute ressource récente sur ce sujet que vous avez trouvée particulièrement instructive ou qui n'est peut-être pas accessible en ligne ?